

# LA SEMAINE AFRICAINE



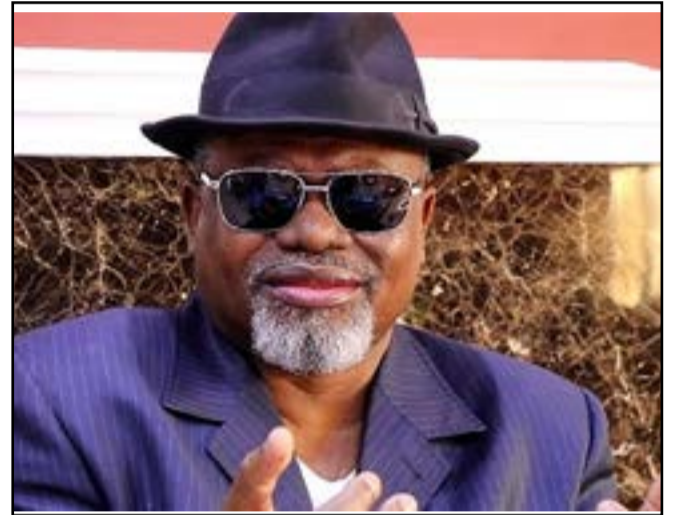
www.lasemaineafricaine.info

N° 4224 du Vendredi 5 Avril 2024 - 71<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## ASSEMBLEE NATIONALE

### L'immunité parlementaire d' Aimé Hydevert Mouagni sera-t-elle levée ?

(P.3)



L'état se resserre autour du député de Moungali I

## JEUNESSE

### Faire revivre le centre de Louvakou

(P. 5)

## EDITORIAL

### Le «Resuscité» fête ses 25 ans !

## DISPARITION DU Pr SAMUEL NZINGOULA

### Une étoile de la médecine congolaise s'est éteinte

(P.12)

## ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

### Célébration de la fête de Pâques dans diverses structures d'Eglise



Mgr Bienvenu Manamika (à gauche)



Mgr Javier Herrera Corona (droite)

P.8

## INVITATION

La Maison d'édition LMI de Pointe-Noire convie le public à bien vouloir honorer de sa présence la cérémonie de dédicace-vente du livre du Père Christian de La Bretesche (spiritain): «Essais de «démocratie» en République du Congo» (Tome 1). La cérémonie se déroulera au Cercle africain (Musée), face au marché de la Frontière, à côté du rond-point Lumumba, le vendredi 5 avril 2024, à 15h.

Au programme:

- Mot de l'éditeur;
- Témoignages/évolutions;
- Présentation du livre;
- Mot de l'auteur;
- Echanges/débat;
- Dédicace et vente;
- Apéritif.

Soyez les bienvenus!

Pour tout contact:

Tél.: 06 657 19 36 / 05 553 26 51

## CANAL+

### Y A PIMENT DANS PROMO

1/ LES OFFRES BRULANTES



2/ UNE INSTALLATION SOLIDE



3/ VOS PROGRAMMES EPICES SUR L'APP



TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION CANAL+

Et profitez de +55 000 programmes en replay et 200 chaînes à suivre en direct, tout en contrôlant votre consommation de data!

40



1984 \* Anniversaire \* 2024

Mucodec, 40 ans de confiance mutuelle !



📞 06 817 90 00 - [mucodec.com](http://mucodec.com)



Encore plus proche de vous !

ASSEMBLEE NATIONALE

# L'immunité parlementaire d'Aimé Hydevert Mouagni sera-t-elle levée ?

A la demande du procureur général près la Cour Suprême, Théophile Mbitsi, l'Assemblée nationale va se réunir en séance plénière, avant le 10 avril prochain, date de la clôture de la session, afin de procéder ou non à la levée de l'immunité parlementaire d'Aimé Hydevert Mouagni, député de la première circonscription électorale de Mounjali, à Brazzaville. Il est détenu dans les locaux de la Centrale d'intelligence et de documentation depuis le 22 mars 2024.

Si cette immunité parlementaire est levée, le député Aimé Hydevert Mouagni sera présenté devant le doyen des juges d'instruction. Le président du Club perspective et réalités (CPR), parti politique affilié à la majorité présidentielle, sera poursuivi probablement pour avoir ouvertement dénoncé à travers des audios qui ont fait le buzz sur les réseaux sociaux l'insécurité grandissante observée ces dernières années dans les grandes villes du pays, en indexant le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local et les services de répression qu'il estime n'être pas à la hauteur de la tâche qui leur est assignée.

Tout comme la mauvaise gestion des affaires publiques, notamment la gabegie financière dans le pays, orchestrée par les cadres et responsables administratifs et le non-paiement des émoluments des parlementaires depuis quelques mois.

La saisine du procureur général demandant l'autorisation à l'Assemblée nationale de lever son immunité parlementaire, fait partie des quatre nouvelles affaires reçues en cours de session. C'est la preuve que le député Aimé Hydevert Mouagni sera jugé, voire condamné pour ses propos, en application de l'article 130, alinéa 2 de la Constitution qui dispose: «Aucun député ne peut pendant la durée des sessions, être poursuivi ou



Aimé Hydevert Mouagni

arrêté sans l'autorisation de l'Assemblée nationale, sauf en cas de crime ou de délit flagrant, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive».

Le député de Mounjali I sera donc mis à la disposition de la justice pour répondre de ses propos et subir la rigueur de la loi si le délit venait à être approuvé. On se souviendra que les sénateurs avaient, par solidarité, refusé de lever l'immunité parlementaire d'un des leurs qui était cité dans

une affaire de corruption, il y a de cela quelques années. Aimé Hydevert Mouagni sera-t-il lâché par ses collègues députés et sa famille politique?

A signaler le député de la première circonscription de Mounjali sera le troisième député, après André Okombi Salissa (2017) et Ghislain Millet Galibali (2022), qui sera jugé en plein exercice de son mandat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION PARLEMENTAIRE

## Le Sénat français prêt à accompagner le Congo dans la politique de décentralisation

Sur invitation de Pierre Ngolo, président du sénat congolais, M. Gérard Larcher, président du sénat français, a effectué une mission de travail du 28 au 29 mars 2024 à Brazzaville. Il était accompagné de trois sénateurs, membres des différentes commissions.

Une mission bien chargée pour Gérard Larcher qui a commencé son séjour par la ronde des différentes structures de la coopération entre le Congo et la France, notamment la Basilique Sainte-Anne du Congo, un édifice architectural construit en 1943 à l'époque de l'Afrique Equatoriale française (AEF), Brazzaville étant la capitale de la France libre. La ronde s'est poursuivie au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza où reposent les restes mortels de Pierre Savorgnan De Brazza et ses compagnons. Gérard Larcher était devant les sénateurs congolais au cours de la plénière spéciale présidée par Pierre Ngolo avec pour thématique: «La décentralisation». Le président du sénat français a indiqué que «la décentralisation est un long processus, mais qui a des atouts et des objectifs pour y arriver. Ses atouts sont multiples et il faut du temps». La décentralisation est un vecteur clé du développement et sa réussite réside à travers la

volonté des pouvoirs publics. En France, par exemple, la décentralisation a commencé avec le Général Charles De Gaulle avec le principe de la régionalisation. Elle a pris corps avec le président François Mitterrand. Lors de son récent séjour en France en décembre dernier, Pierre Ngolo et Gérard Larcher avaient signé un accord de partenariat sur l'organisation territoriale des collectivités locales. La décentralisation est la fille du bicaméralisme avec l'existence de deux chambres parlementaires qui occupent une place de choix, en même temps qu'une chance pour la démocratie. Les deux chambres doivent avoir des relations régulières, surtout dans un monde secoué aujourd'hui par des violences armées. L'accord signé à Paris récemment prévoit la décentralisation en profondeur qui fait partie des axes prioritaires. Il s'agit aussi, de renforcer le bicamérisme et la formation des personnels du parlement. A cela s'ajoute, la mise en place d'un service



Gérard Larcher (au milieu) en compagnie de trois sénateurs

bibliothécaire et d'archivage parlementaire. Gérard Larcher a rassuré les sénateurs congolais de son appui et son accompagnement dans la mise en place d'une chaîne parlementaire. Clôturant la plénière spéciale, Pierre Ngolo a indiqué que la décentralisation était un long processus, mais il va falloir compter avec l'expérience française. Il a invité les sénateurs à s'approprier cette expérience et approfondir les idées reçues. La plénière spéciale a été ponctuée par une conférence de presse au cours de laquelle Gérard Larcher a parlé de l'autonomisation financière de la politique de décentralisation pour qu'elle ne soit pas un leurre: «Les élus locaux doivent être protégés con-

tre les abus des services de sécurité dans l'exercice de leur fonction tout en respectant leur statut».

Enfin, le vendredi 29 mars, Gérard Larcher a déposé une gerbe de fleurs au square De Gaulle, à Bacongo, avant de visiter l'Institut français du Congo (IFC) et la route de la Corniche, section Case De Gaulle jusqu'au pont du Djoué. Sans oublier l'aménagement des quartiers Bacongo et Makélékélé, grâce à l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD). Le clou de la mission du président du sénat français à Brazzaville a été marqué par l'audience accordée par le président de la République Denis Sassou Nguesso.

Pascal BIOZI KIMINO

Editorial

## Le «Ressuscité» fête ses 25 ans !

Nous vivons un moment de rapidités. Les réalités, à peine entraperçues, disparaissent dans le flot des nouvelles qui ne reviendront plus. Les jeunes surtout jouent de leur dextérité pour communiquer entre eux par le téléphone. C'est-à-dire pour se transmettre les messages courts et brefs qui ne s'encombreront pas de rigueur orthographique.

Dans ce contexte, lire des textes devient barbant. La presse, surtout la presse chrétienne, perd du terrain. Aussi, de voir une jeune pousse de 25 ans persister dans l'information paroissiale, devient-il une vraie prouesse à saluer. Depuis 1999, au cœur de la paroisse du même nom au Plateau des 15 ans, prospère un journal qui, 25 ans après, ne peut plus être qualifié de «petit».

Dimanche dernier, dimanche de Pâques, ce journal a reçu les hommages qu'il mérite. Autour de l'Abbé Bogdan, son curé fondateur, la petite équipe opiniâtre qui persiste à aller à contre-courant de l'histoire en continuant de diffuser une fois par mois un organe qui résiste. Le mérite est dans la durée. Il est dans la persistance du mélange des talents et des convictions. Mélange des générations aussi.

Car «Le Ressuscité» a su rassembler autour de lui des talents de divers âges. Un de nos propres rédacteurs-en-chef Bernard Mackiza; son plus proche collaborateur, Fulbert Kimina-Makumbu, mais aussi des plumes magnifiques qui se sont illustrées dans nos colonnes comme Dominique Ngoie Ngala se sont relayés pour prendre «Le Ressuscité» par la main.

Geste noble d'un métier qui ne reconnaît pas de petit ou de grand journal. Le futur est d'espérance en Jésus-Christ, a rappelé Mgr Javier Herrera Coronna, le Nonce apostolique, au cours de la messe. Rester vivants dans la vie de l'Eglise; Ancrés dans la Parole de Dieu; Vivants dans les sacrements; Vivants dans l'expérience de sainteté: c'est le carburant d'une presse de foi. Longue vie «Le Ressuscité» !

Albert S. MIANZOUKOUTA

## ANNONCE

**La Semaine Africaine informe ses lecteurs qu'elle met en location sa salle de conférences et deux bureaux, situés au rez-de-chaussée de son bâtiment.**

**Contacts:**  
06 8014203  
06 6619843

GABON

**Le rapport d'émission des valeurs du trésor au titre de l'année 2024 dévoilé aux investisseurs congolais**

M. Charles M'ba, ministre des Comptes publics de la République Gabonaise, a présenté aux investisseurs congolais, samedi 30 mars 2024, à Brazzaville, le rapport d'émission des valeurs du trésor au titre de l'année 2024. Le ministre était accompagné de deux directeurs généraux: Luther Steeven Aboua Yangui, chargé de la comptabilité publique et du trésor, et Jean Gaspard Ntoutoune Ayi, chargé de la dette. Ceci rentre dans le cadre de la mobilisation des finances au plan national pour soutenir les efforts de redressement économique du Gouvernement de transition enclenché par le Général Olingui Ngouma, président de la transition depuis le 30 août 2023 après la chute du président Ali Bongo Ondimba. Selon la loi de finances 2024, les autorités de la transition en République Gabonaise se sont fixés pour objectif d'améliorer les marchés du trésor au sein de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Les deux directeurs généraux qui se sont relayés à tour de rôle ont signifié que le contexte macroéconomique a donné des indications de l'année 2023 dont la production nationale de pétrole brut évoluait de 3,7% pour se situer à 10,8 millions de tonnes métriques (78,5 millions de barils), contre 10,4 millions de tonnes métriques à l'exercice 2022 (75,7 millions de barils). Le marché pétrolier est soutenu par la conjonction entre l'allègement des restrictions sanitaires en Chine, la confirmation par l'OPEP de sa politique de réduction de l'offre, l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur le pétrole russe et l'accord international sur le plafonnement du prix du brut venu de la Russie. Le prix du brut gabonais s'établirait à 80,1 dollars Us le baril, en baisse de 19,9% par rapport à 2022. Dans le cadre des objectifs des émissions des valeurs du trésor de 2024, après une nette amélioration du cadre macroéconomique

en 2021, l'activité économique mondiale a été marquée en 2022 par le conflit russo-ukrainien et ses conséquences sur le commerce international, entraînant un ralentissement de la croissance globale. En 2024, les priorités du Gouvernement de transition seront axées sur l'amélioration des conditions de vie des populations et de développement économique dans un contexte de consolidation budgétaire. Ainsi, sur le volet des finances publiques, il s'agira de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses publiques de subventions aux opérateurs et entreprises publiques, la réduction de la charge d'intérêts et du niveau de remboursement du principal pour endiguer le risque «d'effet boule de neige» et rassurer les marchés sur la capacité du Gabon à honorer ses engagements pour refinancer la dette à des taux soutenables. Conformément à la stratégie d'endettement et au projet de loi de finances 2024, l'Etat gabonais a prévu



Le ministre Charles M'ba

de mobiliser des ressources d'emprunt intérieur d'un montant global de 578,1 milliards de francs Cfa. La stratégie 2024 prévoit un montant global d'émissions de 854.000 millions de francs Cfa réparti en 434.000 millions de francs Cfa en bons trésor assimilables (BTA) et 430.000 millions de francs Cfa en obligations du trésor assimilables (OTA). Parmi les 16 engagements que s'est assigné le Gouvernement de transition dans le plan de développement économique gabonais figure l'agriculture qui restera un des moteurs clé de l'activité. Le ministre gabonais des comptes publics a indiqué que «l'enlisement de la crise russo-ukrainienne en 2023 continue d'affecter le commerce mondial avec comme conséquences la persistance de l'inflation à l'échelle mondiale et la poursuite du durcissement des conditions de financement, notamment aux Etats unis et en zone Euro. Pa-

rallèlement, le ré-confinement en Chine et l'aggravation de la crise immobilière ont pesé également sur la dynamique de l'économie mondiale». Il a souligné que l'activité économique mondiale a significativement ralenti à 3,0% en 2023 contre 3,5% en 2022, imputable notamment à la décélération de l'activité économique aux Etats unis, en Chine et en Europe. Dans ce contexte, l'économie nationale gabonaise, affectée par la baisse de la demande extérieure et des prix des matières premières, devrait enregistrer un ralentissement de son activité de 2,3% en 2023 contre 3,0% en 2022. L'apport des investisseurs congolais intervenant dans la zone CEMAC est sollicité. Après le Gabon, le Cameroun et le Congo, ce rapport sera présenté très prochainement en Guinée Equatoriale.

Pascal BIOZI KIMINOU

POINTE-NOIRE

**Lancement de la campagne «Être citoyen en ligne»**

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), par le biais de son président Philippe Mvouo, a organisé un déjeuner de presse au profit de la presse publique et privée de Pointe-Noire dans le but de sensibiliser l'opinion sur le lancement prochain de la campagne «Être citoyen en ligne», qui invite au civisme sur Internet et dans les réseaux sociaux. Ce moment de partage a eu lieu le lundi 25 mars.

Pendant deux heures, les participants et les membres du Conseil, conduits par leur président, ont débattu de deux aspects: le contexte et la justification et les objectifs et résultats attendus de la campagne.

Le président Philippe Mvouo a invité les journalistes à faire attention dans l'usage des réseaux sociaux. «Nous venons pour une sensibilisation. Cette campagne sera spéciale car il y aura des moments inédits que nous sommes en train de préparer. Nous sommes à Pointe-Noire pour sensibiliser les journalistes, car notre société a besoin de sérénité», a-t-il déclaré Joachim Mbanza, membre du CSLC, a insisté sur le rôle de veille dévolu à son institution. «Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, des informations de diverses natures sont diffusées en temps réel à l'échelle planétaire. Les plateformes se sont imposées comme d'importants moyens de communication et d'expression plurielle, synonyme de liberté d'expression par excellence. Toutefois, on assiste à des usages et pratiques numériques déviantes, au point de menacer l'équilibre social», a-t-il relevé.

Poursuivant les échanges, Antonin Idriss Bossoto, maître assistant à l'Université Marien Ngouabi, a exposé sur les objectifs et résultats attendus de la campagne.

Il a souligné le besoin de sensibiliser les internautes à un usage citoyen et responsable de l'Internet et des réseaux sociaux numériques; lutter contre la publication et le partage de contenus d'incitation à la haine tribale ou à la xénophobie; encourager l'adoption de comportements responsables dans la publication et le partage de contenus en ligne; les conséquences de la diffusion et du partage des contenus séditieux, diffamatoires et injurieux sont connues, etc.

Les objectifs de cette campagne de sensibilisation sur la citoyenneté en ligne seront aussi d'organiser une conférence de presse avec les médias, les médias en ligne et les influenceurs, de transformer les influenceurs en ambassadeurs de la campagne.

Madocie Déogratias MONGO



**CAPPED-SA**  
Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement

La Finance Solidaire

**Communiqué de presse**  
**Service de communication du groupe**  
**FORUM/CAPPED-SA**

Brazzaville, le 14 mars 2024. Le Personnel, les clients et les usagers de la CAPPEL-SA ont appris avec consternation la diffusion d'informations erronées et diffamatoires à l'encontre de leurs dirigeants; notamment le Président du Conseil d'Administration et la Directrice Générale, sur une prétendue présomption de détournement de plus de 500 millions de F CFA à la CAPPED SA par les deux dirigeants, le Commissaire aux Comptes et autres.

Nous avons été informés que cette information diffamatoire a été postée par une personne dont nous cherchons la véritable identité. Ces allégations, relayées dans les réseaux sociaux, qui sont fausses et mensongères portent atteinte à leur réputation et à leur honneur. Elles n'ont pour autre objectif que de vouloir déstabiliser la CAPPED-SA, un établissement de micro finance de deuxième catégorie, l'unique à être spécialisée au financement des initiatives économiques portées par les Congolais dont le succès et l'appropriation par ces bénéficiaires en font un patrimoine national.

Le succès que connaît la CAPPED-SA depuis sa création en 1991 par Monsieur **KAMPAKOL-OBANA Paul Joseph** et Madame **Gislaine**

**MAMPOUYA MACKIZA** attise les appétences de certaines personnes mal intentionnées qui espéraient devenir actionnaires principaux de cette structure de l'économie sociale et solidaire, à l'occasion de son passage de l'association à la Société Anonyme. Les dirigeants de la CAPPED-SA rassurent les membres de ce que cet établissement de micro finance qui a traversé les moments les plus sombres de notre pays avec abnégation et résilience ne saurait être récupéré par un quelconque esprit malin qui aurait pour seule préoccupation d'assouvir les intérêts personnels. Les agences de la CAPPED SA sont toujours ouvertes et les opérations se déroulent en toute confiance. Les dirigeants de la CAPPED SA par l'intermédiaire de leurs avocats, ont saisi les autorités compétentes de notre Pays et se réservent le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de toute personne diffuseur de ces propos ou de toute organisation qui continuerait à diffuser ces informations diffamatoires. Ils appellent également les médias à faire preuve de responsabilité et de rigueur dans le traitement de cette information. Le personnel et les dirigeants de la CAPPED SA restent solidaires et réaffirment leur engagement aux valeurs/missions de la société et dans la préservation des intérêts des clients pour une finance toujours «SOLIDAIRE».

**Contact : Service de Communication de la CAPPED-SA et du FJEC**  
**Tél. : 06 685 80 15/05 5380412/ 06 693 32 51**

JEUNESSE

# Faire revivre le centre de Louvakou

En séjour dans le Niari dans le cadre d'une mission humanitaire, la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, s'est rendue au centre de formation et de réinsertion socio-économique de Louvakou, à une trentaine de kilomètres de Dolisie. En séance de travail avec l'équipe mixte congolo-béninoise venue pour une mission de prospection et d'études du centre en vue de sa réhabilitation et de la relance de ses activités, Mme la ministre était entourée du sous-préfet de Louvakou; du Père Godfrey Nzamujo, directeur général du centre Songhaï au Bénin, et du coordonnateur du Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (PARSEGD).

Réalisé sur le modèle Songhaï à Porto-Novo au Bénin, le centre de Louvakou qui s'étend sur 200 hectares, a démarré ses activités en février 2014. Il a pour objet la production, la formation et l'insertion des communautés et des jeunes. Et comprend trois structures: le volet formation et appui technique, le volet entreprise intégrée chargée de la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, et enfin le volet insertion et animation sociale. Aujourd'hui, il est fermé.

Pour le sous-préfet, la présence de la ministre sur le site laisse penser que l'espoir renaît de voir ce grand grenier revivre et contribuer efficacement au développement du district et du département.

«Tel que se présente le capital environnemental extraordinaire

du Congo, si on est pauvre, on doit aller en prison pour délit de pauvreté», a déclaré le Père Godfrey Nzamujo.

Il a indiqué que la pauvreté n'est pas seulement le manque d'argent, mais l'incapacité de voir les possibilités que Dieu nous a données et de créer les biens et services. «C'est pour changer la logique de la pauvreté que nous sommes venus ici. On a vu le site, il est extraordinaire. Songhaï n'est pas tellement une ferme, mais un projet de société. Les gens qui sortiront de ce site seront capables de produire de la richesse et l'emploi», a déclaré le directeur général du centre Songhaï au Bénin.

La ministre pense qu'il est scandaleux de voir ce centre et celui d'Otsendé devenir comme ils le sont aujourd'hui. «Apprendre aux vulnérables à



La ministre entourée du sous-préfet de Louvakou; du Père Godfrey Nzamujo et du coordonnateur du PARSEGD

travailler et à produire. C'est ce que nous attendons de l'expérience de Songhaï Bénin pour le Congo. Nous voulons intéresser les jeunes à comprendre que l'argent se travaille et nous avons l'argent là devant nous. Dieu nous a tout donné et a fait de nous aussi un peu des paresseux. Il faut qu'il nous donne cette envie d'aller plus loin. Merci de nous partager cette expérience. Nous aussi, avons une passion que nous voulons partager avec vous: celle de sortir les Congolais de la phase de paresse ou de somnolence. Ce centre a une vision que nous voulons réaliser avec vous», a affirmé Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Elle a plaidé pour la sécurisation du site, en interpellant le sous-préfet sur le vol des machines et des câbles qui a eu lieu récemment au centre. «Est-ce qu'une plainte a été déposée ou est-ce que la force publique est-elle informée de ce qui s'est passé? Si cela n'est pas fait, c'est moi qui vais vous porter plainte. Les autorités militaires doivent me rendre compte de ce qui se fait déjà. Le Président de la République en a marre de faire et de refaire à chaque fois. Acheter les mêmes choses et refaire les mêmes choses, ce n'est pas acceptable», a-t-elle martelé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ORDRE DES MEDECINS

# Installation du nouveau bureau

LE 22 mars à Brazzaville, a eu lieu la cérémonie d'installation du nouveau bureau élu du conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) du Congo sous le patronage du ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki.

Le nouveau bureau du CNOM est composé de quatre membres. L'enseignant-chercheur en psychiatrie à l'université Marien-Ngouabi, le Pr Alain Maxime Mouanga, a été élu à la tête de ce bureau. Il succède au Pr Hervé Iloki. Le Dr Jean-Daniel Ovaga a été élu vice-président. Les bureaux départementaux de Brazzaville et de Pointe-Noire, dirigés respectivement par la Dr Jickel Bintse et le Dr Philippe Menga, étaient également représentés à la cérémonie.

A cette occasion, le ministre Mokoki a souligné l'importance des médecins dans le système de santé, appelant à leur engagement et à leur sens de responsabilité, ainsi qu'au respect des principes de déontologie et de l'éthique. Pour le ministre, l'Ordre est le garant de la qualité des prestations médicales. En tant que garant de la probité du médecin par le respect de la déontologie et de l'éthique, il doit veiller à ce que les médecins exercent leurs métiers dans les règles de l'art.



Le nouveau bureau a été installé

«La feuille de route de votre mandat devrait être axée, entre autres, sur la mise en œuvre d'une gouvernance dynamique et transparente, sur l'équité, la mobilisation des compétences médicales, incluant la diaspora médicale et le renforcement du système de santé pour l'atteinte des ODD liés à la santé, à la couverture sanitaire universelle», a renchéri le ministre Mokoki.

Il a encouragé la mise en place d'une commission disciplinaire pour lutter contre les pratiques contraires à l'éthique et s'est engagé à créer de nouveaux conseils départementaux ou interdépartementaux conformément à la loi en

fonction du nombre de médecins dans les départements et districts sanitaires. Pour sa part, le professeur Alain Maxime Mouanga a annoncé des mesures pour moderniser et rendre plus transparente la gestion du CNOM, notamment la mise en place des cartes professionnelles à puce, du site web interactif de l'Ordre et la promotion d'une gestion professionnelle rigoureuse. Il a aussi parlé de l'importance de l'équité professionnelle, s'engageant à promouvoir l'accès à la profession pour toutes les femmes et les jeunes générations.

Le nouveau président du conseil national de l'Ordre des

médecins du Congo a promis que son action consistera fondamentalement à faire respecter l'éthique et la déontologie.

En rappel, l'ordre du conseil national des médecins du Congo a été créé en 1997. Il a été doté en 2000 d'un décret relatif à son organisation et son fonctionnement. Au Congo, les médecins sont regroupés en deux départements: Brazzaville qui couvre la capitale et l'ensemble des départements de la zone septentrionale et Pointe-Noire qui regroupe les départements de la zone méridionale.

Emmanuel ETATI (Stagiaire)

# COUP D'OEIL EN BIAIS

## Les communiantes de la dernière heure

Après la messe des baptêmes samedi 30 mars 2024 à Saint Pierre Claver de Bacongo, dans l'arrondissement 2 de Brazzaville, plusieurs catéchumènes de tous les âges ont fait leur première communion dimanche 31 mars 2024, dimanche de Pâques, à la messe de 8h. Les chrétiens y étaient nombreux, comme ils savent le faire en pareille occasion. Mais trois catéchumènes, toutes des femmes, étaient aux abonnés absents au moment de la première communion. Et pour cause, chacune d'elles attendait son tour au salon de coiffure. Retardataires, une chance leur a été donnée de faire leur première communion à la messe de 11h. Dieu merci, pour elles!

## Une chanson pour "Ya Adou"

Le directeur général de la société E<sup>2</sup>C (Energie électrique du Congo), Adou Danga, est devenu la tête de turc des Congolais qui subissent des coupures récurrentes et exaspérantes d'électricité. On a pu le vérifier encore quand une coupure d'électricité a brutalement plongé le Stade Président Alphonse Massamba-Débat dans le noir, samedi 30 mars 2024 au début de la deuxième mi-temps du match AS Otohô-Diables-Noirs comptant pour la dix-septième journée du Championnat national de Ligue 1 du Congo, disputé en nocturne. Le public n'a plus eu qu'à entonner une chanson pour le directeur général de la société E<sup>2</sup>C : "Ya Adou, bisou", "Ya Adou, bisou" ! Ce refrain qui passe en boucle sur le réseau social Tik Toc a fusé des gradins du stade. Les spectateurs étaient obligés d'allumer la torche de leurs téléphones pour tenter d'éclairer l'enceinte.

## Le commerce de la mort

Un étrange commerce se fait désormais à Brazzaville et sa banlieue. De quoi s'agit-il ? Des particuliers achètent des parcelles non construites à des prix abordables. Ensuite, ils les divisent de manière telle que l'on puisse y construire des tombes. Un lecteur nous a dit que pour une parcelle de 20mx20m on pouvait faire 30 tombes. On vend chaque parcelle mortuaire entre 150.000 ou 200.000 francs CFA. Voilà les "cimetières privés". Vous pouvez calculer le bénéfice. Mais à qui profite ce marchandage honteux? Quelles autorités permettent cela? Où va-t-on ?

## La saisie du jet présidentiel définitivement actée

Selon le journal confidentiel Africa Intelligence du 20 mars 2024, la Cour de cassation française a rejeté les pourvois déposés par le Congo qui «demandait la mainlevée de la saisie du Falcon 7X du président congolais Denis Sassou Nguesso» dans la bataille judiciaire initiée par la société Commisimpex de l'homme d'affaires libanais Mohsen Hojeij. Auparavant, la justice arbitrale de Paris avait, d'après le même journal, infligé «un camouflet à Brazzaville en rejetant le dernier recours du président Denis Sassou Nguesso pour faire annuler la condamnation. à verser plus de 1,5 milliard de dollars à la société Cominsimpex ».

## Les proches d'Aimé Hydevert Mouagny craignent pour la suite

Les proches du député de la première circonscription électorale de Moundali de Brazzaville, Aimé Hydevert Mouagny dont l'immunité parlementaire devait être levée par ses collègues de l'Assemblée nationale, émettent des craintes pour la suite. Il pourrait être mis à la disposition de la Haute cour de justice, comme l'a demandé le procureur de la République près cette institution judiciaire. Ils craignent pour la suite de la procédure et pour son avenir politique. Dans certains milieux, on n'hésite pas à dire que si son immunité parlementaire était levée, il lui sera notifié les charges pour lesquelles il est poursuivi, puis s'en suivrait un jugement dans les semaines à venir. Affaire à suivre.

## Assis à même le sol pour être instruit

Il suffit de faire un tour dans certaines écoles publiques de Brazzaville, pour voir des enfants assis à même le sol, dans des salles de classe crasseuses. A l'intérieur du pays, le constat est amer. Nombreuses sont les écoles fermées, donc des enfants privés d'instruction, faute d'enseignants ; d'autres écoles fonctionnent avec un ou deux enseignants chargés d'instruire des centaines d'enfants. «C'est là tout le paradoxe, dans un pays exportateur de bois. Quel avenir notre pays peut-il assurer lorsqu'il condamne une grande partie des enfants à être éduqués dans des conditions déplorables en plein XXI<sup>e</sup> siècle ?», s'est interrogé un intellectuel qui a retrouvé son pays après plusieurs années d'absence.

DISTRICT DE BOKO

## Un litige foncier sème le trouble à Singa Banana « Nkoukou »

Un conflit foncier entre deux familles est allé jusqu'à la destruction de biens à Singa Banana "Nkoukou", un village du district de Boko, dans le département du Pool. La gendarmerie a évité le pire. La justice tente de désamorcer le conflit. Pas facile.

Il ne s'agit pas d'une simple vente de terrain comme on le voit souvent à Brazzaville ou ailleurs, mais plutôt du contrôle d'un domaine ancestral situé dans le petit village Singa Banana par deux parties qui s'empoignent à qui mieux mieux depuis belle lurette, chacune tirant la couverture de son côté. La famille André Sayi, représentée désormais par Blaise Bikindou, selon ce dernier, assure en être la propriétaire. De son côté, la famille Salomon Mabanza, «une famille par alliance», souligne Blaise Bikindou, certifie que c'est à elle que revient le bien. «Cette portion de terre appartient à notre aïeul André Sayi. Monsieur Kimbembé, frère d'André Sayi, avait été assassiné dans le but de s'approprier illégalement le domaine. La descendance y vit encore jusqu'à ce jour», explique Blaise Bikindou. Depuis, un procès oppose les deux parties. Pour preuve, il brandit un jugement rendu en 2007 par le Tribunal de grande instance de Kinkala, favorable à la famille André Sayi, confirmé par la Cour d'Appel, l'autre famille ayant interjeté appel de ce jugement. Une



Les débris de la maison construite par la famille Sayi

preuve qui devrait, selon lui, légitimer le droit de la famille Sayi sur la portion de terre que la «famille par alliance» occupe sans titre, ni droit. André Sayi n'a jamais attribué une partie du domaine à cette famille, insiste Blaise Bikindou. Selon lui, l'affaire a rebondi lorsque, déboutée, la famille Walemba a sollicité de la Cour suprême la cassation pure et simple de l'arrêt civil rendu par la Cour d'Appel de Brazzaville. «Sans attendre le verdict, la famille Walemba a construit deux maisons sur le site en litige», affirme-t-il. Mécontente, la famille André Sayi a construit à son tour une maison sur le même site qui, malheureusement, sera «détruite» par la «famille

par alliance». Informée, la gendarmerie de la brigade territoriale de Boko relève l'infraction. Elle conclut: «Destruction d'un bien privé, crime prévu et réprimé par l'article 437 alinéa 5 du code pénal» et transmet l'affaire au tribunal de grande instance de Kinkala. «J'évalue le préjudice que nous cause la famille Walemba à près de 4 millions de francs CFA», déplore l'infortuné. «C'est ma triste histoire», raconte Blaise Bikindou qui affirme que «dans le cas d'espèce, la coutume ne reconnaît pas la famille par alliance et ses descendants comme héritiers principaux». Il s'en remet à la Justice et à l'opinion.

G.-S.M.

POINTE-NOIRE

## Luc Mouthou visite les écoles touchées par les dégâts de la pluie

S'il est vrai qu'après la pluie vient le beau temps, le Lycée 30 mars, l'école primaire Marien Ngouabi et le collège Moe Poaty, situés respectivement dans les arrondissements 3 et 4 de Pointe-Noire, ont fait exception à la règle, à voir les dégâts de la pluie du 17 mars 2024. Pour s'imprégner, le ministre de l'enseignement primaire et secondaire, en séjour dans cette ville, a visité ces établissements, en vue d'apporter une réponse pour garantir la continuité des apprentissages des élèves.

C'était lundi 18 mars en compagnie des deux administrateurs-maires des arrondissements concernés et du personnel de ces établissements. Depuis un certain temps, la tombée de la pluie est devenue synonyme de dégâts matériels dans la plupart des départements du Congo. Les structures publiques ne sont pas épargnées. Parmi



La délégation ministérielle devant la toiture du Lycée 30 mars emportée par la pluie



Le bâtiment du Lycée 30 mars ayant perdu sa toiture.

GASTRONOMIE

## De retour de la Russie, le chef Thianslly Madzou Moukassa a présenté ses distinctions au public

Vainqueur du trophée de la main d'or et de la médaille du pouch of gold au championnat mondial de la cuisine qui s'est tenu à Saint-Petersbourg, en Russie, le 4 mars dernier, le chef Thianslly Arlych Madzou Moukassa, de retour à Brazzaville, a organisé, le 21 mars à la Maison russe, une rencontre pour partager son expérience et présenter ses deux trophées au public. En présence de Mme Maria Fakhruddinova et de Sylvain Mbouti, directeur de l'impulsion et de l'accompagnement au ministère des Petites et moyennes entreprises.

Le récipiendaire est revenu longuement sur son expérience en Russie. Le concours a été organisé par la Fédération mondiale des cuisiniers, pâtisseries et restaurants sportifs. Au total, trois candidats étaient en lice. Finalement, le Congolais s'est retrouvé seul à pouvoir y participer.

«Avant mon départ pour la Russie, j'ai été coaché par l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité qui m'a encadré sur la prise de parole en public et la présentation des plats. Sur place, il y avait plusieurs compétitions, à savoir la cuisine du terroir, la pâtisserie, le championnat de groupe. Bref, il y avait plusieurs activités. Mon choix s'était porté sur la cuisine du terroir ou nationale», a-t-il expliqué.

De ses dix ans d'expérience dans le domaine de la pâtisserie, le chef cuisinier congolais a présenté, au cours de cette compétition, les mets suivants: la mouambe, le bouillon sauvage, le bouillon de poisson d'eau douce à la nage et l'émietté de poisson salé à la purée de légumes au jardin d'Eden. Seul compétiteur, Thianslly Arlych Madzou Moukassa, a été doublement primé. «Je ne m'attendais pas que j'allais gagner car mon idée c'était d'aller pour apprendre. J'étais tellement heureux que je n'ai pas pu

zéro. Moi, je travaille dur. Il y a des moments où je dors très tard car il me faut innover», a-t-il révélé. Pour lui, l'échec, c'est de ne pas oser. «Mon rêve aujourd'hui est d'ouvrir un restaurant qui ne proposera que de la gastronomie congolaise, de la fer-



Le chef cuisinier Madzou Moukassa et la directrice de la Maison russe avec d'autres officiels

contenir mes larmes. Je suis très heureux et content pour ce sacre. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu, notamment la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, le FIGA, la Fondation Congo assistante, aujourd'hui la Maison russe et bien d'autres personnes», a-t-il indiqué.

Thianslly Arlych Madzou Moukassa a également évoqué les difficultés auxquelles il a été confronté, notamment la question de la langue. A telle enseigne qu'il a dû travailler avec un interprète pour faciliter les échanges: l'âge, le climat en raison du froid, la concurrence. «Quand on réussit à faire un tel exploit, on ne peut qu'être fier. Mon secret, c'est le savoir-faire et la détermination. Tu peux avoir du talent, mais quand tu n'as pas la détermination, c'est

me à l'assiette, à travers des plats naturels. Le but étant de manger et boire congolais. Ce sera un atout pour les entrepreneurs agro-alimentaires locaux», a dit Thianslly Arlych Madzou Moukassa. Il a, au cours de cette cérémonie, présenté quelques plats à base de produits locaux et invité le public à une dégustation. A signaler que Thianslly Arlych Madzou Moukassa a été formé dans le cadre du projet de développement des compétences pour l'employabilité. Il s'est ensuite spécialisé dans la cuisine, la pâtisserie et la restauration. Actuellement, il est le promoteur du centre de formation 2M services, spécialisé en hôtellerie à Brazzaville.

Cyr Armel YABBAT-NGO

les établissements scolaires victimes, le Lycée 30 mars est celui qui a été plus secoué. Deux bâtiments, des salles de classe et des unités centrales d'ordinateurs ont été endommagés. Le bureau du proviseur s'est vu privé de sa toiture. Au terme de la visite, le ministre a échangé avec les élèves de ce lycée. Il les a exhortés à faire preuve de sérieux, de discipline et à se mettre au travail, car le gouvernement fonde son espoir sur eux et surtout en cette année dédié à la jeunesse par le Président de la République. Au collège Moe Poaty, le constat est pratiquement le même. Dans cette école,

le ministre a également encouragé les élèves à prendre leur destin en mains afin d'assurer la relève. «Je suis sensible à la qualité des infrastructures de notre système éducatif, veillant à ce que les apprentissages se déroulent dans de bonnes conditions. Nous avons été sur le terrain pour constater les dégâts causés par la tornade d'hier et pour lesquels nous devrions apporter une réponse immédiate pour permettre le bon déroulement des apprentissages d'ici la fin des congés de Pâques. En pareille circonstance, je saisis cette opportunité d'adresser à toute la communauté éducative que tout l'intérêt

qui est le nôtre est de veiller à ce que notre système éducatif fonctionne bien.» Le ministre a, par ailleurs, annoncé la construction de nouvelles infrastructures: «Nous envisageons le lancement de la construction du lycée de Côte-Matève, dans l'arrondissement 6 Ngoyo, pour que nous puissions ainsi faire que chaque année, il y ait un nouveau lycée moderne à Brazzaville et à Pointe-Noire pour être conforme aux aspirations du président de la République».

Madocie Déogratias MONGO

RD CONGO

# Judith Tuluka Suminwa nouvelle Première ministre

Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a nommé lundi 1er avril 2024, la première femme à la tête de l'exécutif en RD Congo. Cette décision est prise quatre mois après la tenue des élections législatives, réalisant ainsi une promesse de campagne et franchissant une étape importante vers la formation d'un nouveau gouvernement après sa réélection à la fin de l'année dernière. Cette nomination fait de Judith Tuluka, la première femme à accéder à ce poste prestigieux, dans l'histoire du pays.

Agée de 56 ans, la nouvelle Cheffe du gouvernement est titulaire d'une maîtrise en économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles, ainsi que d'un diplôme d'études complémentaires en travail dans les pays en voie de développement. Elle a bâti son parcours professionnel sur une base solide de connaissances et d'expertise. La nouvelle patronne de l'exécutif en RD Congo a accumulé une expérience précieuse dans divers



Judith Tuluka est la nouvelle cheffe de l'exécutif en RD Congo

secteurs. Son parcours l'a conduite du secteur bancaire aux agences des Nations unies, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), où elle a brillamment exercé en tant qu'experte nationale dans un projet d'appui communautaire dans l'Est du pays. Par la suite, elle a élargi son champ d'action en travaillant au cabinet du ministre du Budget. Elle a aussi occupé le poste de coordinatrice adjointe du Conseil présidentiel de veille stratégique (CPVS). En mars 2023, Judith Tuluka

Suminwa a été nommée ministre du Plan, une fonction qu'elle a occupée pendant un an. Elle a promis de travailler pour la paix et le développement: «Mes pensées vont à l'Est et à tous les coins du pays, qui sont aujourd'hui confrontés à des conflits avec des ennemis parfois cachés. Je pense à toutes ces personnes et mon cœur va vers elles».

Alain-Patrick MASSAMBA & Jean Pascal MONGO-SLYHM (stagiaire)

SENEGAL

# Les défis du nouveau président

Cinquième président de l'histoire du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye a prêté serment mardi 2 avril 2024 à Diamniadio, près de Dakar. Il succède à Macky Sall, chef de l'Etat de 2012 à 2024. Alors qu'il y a quelques jours, il était encore un candidat de l'opposition en prison et candidat de substitution d'Ousmane Sonko, leader des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF).



Bassirou Diomaye Faye a prêté serment

Elu dès le premier tour de la présidentielle du 24 mars 2024, à plus de 54% des voix, Bassirou Diomaye Faye a été investi cinquième et plus jeune président de l'histoire de son pays. Lors de son investiture, le nouveau président s'est dit conscient du profond désir de changement des Sénégalais. Il a promis de travailler inlassablement à la stabilité et la promotion de l'intégration africaine, et à plus de solidarité aussi avec les pays voisins face aux enjeux de sécurité. «Je souhaite un pays d'espérance, un pays apaisé, avec une justice indépendante et une démocratie renforcée, telle est ma promesse devant Dieu». C'est ainsi que le nouveau président a conclu son discours d'investiture sous un tonnerre d'applaudissements et des cris: «Diomaye président!»

avant de décliner ses priorités pour le mandat que viennent de lui offrir les Sénégalais. Entre autres: le chômage des jeunes estimé à plus de 20%. «Devant Dieu et devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des lois», a-t-il déclaré, la main droite levée, devant des centaines d'officiels sénégalais et huit chefs d'Etat d'Afrique réunis au Centre des expositions de la ville nouvelle de Diamniadio, près de Dakar. Debout, écharpe verte et collier doré de l'ordre national du Sénégal barrant sa poitrine, le visage sérieux, dans un costume sombre, Bassirou

Diomaye Faye a commencé par rendre hommage aux Sénégalais qui l'ont élu. «Le 24 mars, c'est le Sénégal qui a gagné», a-t-il insisté sous les applaudissements. Bassirou Diomaye Faye est revenu sur le bras-de-fer de trois ans entre le président sortant Macky Sall et son parti, le PASTEF. Bras-de-fer qu'il a mené en prison, mais dont il retient l'urgence de retrouver une cohésion nationale et un climat apaisé dans le pays. Un discours fédérateur et humble à l'image de ses déclarations précédentes. Première décision majeure: le nouveau président a nommé son mentor Ousmane Sonko, Premier ministre.

Gaule D'AMBERT



## UN (E) SHEQ COORDINATOR

- \* Participer à la mise en oeuvre et à la facilitation de la stratégie SHEQ d' Helios Towers dans l' Opco
- \* veiller sur la chaîne d'approvisionnement, sous la supervision du SHEQ Advisor ou Manager SHEQ
- \* Influencer efficacement et positivement les employés ainsi que les intervenants externes afin d'améliorer continuellement les aspects HSE et avoir une gestion des risques optimales pour l' OpCo.

**Diplôme: Bac + 3**

**Spécialité** Droit ou en sciences policières Une formation en matière de sécurité et ou d'évaluation et de gestion des risques

**Minimum 3 ans d'expérience professionnelle liée au SHEQ dans une organisation liée à l'entretien et/ou à la construction**

**Certificat Général International IOSH Managing Safety (ou équivalent)**

Lieu du poste Brazzaville  
Date de clôture 15 Avril 2024

Offre disponible sur [LinkedIn](#)



## Nous Recrutons!

## UN (E) SUPPLY CHAIN ASSISTANT

- \* Gestion quotidienne des achats locaux et internationaux de l'entreprise;
- \* Négociation et exécution des contrats locaux;
- \* Gestion de l'ensemble du sourcing, gestion des relations avec les fournisseurs (SRM);
- \* Optimisation des achats afin de générer des économies en termes d'Opex et de Capex.

**Diplôme: Bac + 3**

**Spécialité: Chaîne d'approvisionnement (Procurement), Finance, Economie et Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'approvisionnement**

- Lieu du poste Brazzaville
- Date de clôture 15 Avril 2024

Offredisponible sur [LinkedIn](#)

## CELEBRATION DE LA FETE DE PAQUES

### A la quasi-paroisse Saint Gérard de Dzoumouna: Mgr Manamika a exhorté les chrétiens à travailler ensemble avec l'équipe presbytérale

Autrefois appelée quasi-paroisse Saint Julien Aymard, alors sous la juridiction des pères du Saint Sacrement, actuellement sous la responsabilité des pères Rédemptoristes, et débaptisée depuis Pâques 2024 en quasi-paroisse Saint Gérard de Dzoumouna. Elle est située dans la partie sud de l'archidiocèse de Brazzaville, cette quasi-paroisse nouvellement débaptisée a été dans la liesse générale d'accueillir Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, qui est allé célébrer la fête de Pâques avec les chrétiens de cette entité ecclésiastique qui est en train de s'affirmer et de marquer sa présence en zone rurale. C'était dimanche 31 mars 2024, fête de Pâques de l'année liturgique-B.

Présidée par l'archevêque, la messe a été concélébrée par les pères Huggues Matondo Nlandu, curé de la quasi-paroisse, par Fidèle Bosokpale, vicaire paroissial, Casimir Moukoubou, directeur diocésain de la liturgie, les abbés Xavier Mbemba Bissemou, aumônier diocésain des personnes vivant avec handicap, père-fondateur du Centre Ephata situé à Koubola, Bernard Mivec Sitou Tchissafou, cérémoniaire de l'archevêque. Un diacre a concélébré cette messe: l'abbé Lyns Théogène Mouzita Balongana, stagiaire de l'archevêché. La cour paroissiale a vibré de manière authentique à

l'occasion de cette messe qui a réuni les membres de cette petite, fervente et dynamique communauté paroissiale renforcée à cette occasion par les chrétiens d'autres paroisses de l'archidiocèse dont les originaires du coin vivant à Brazzaville qui ont apporté une contribution remarquable à la fête. L'animation liturgique a été assurée par la schola populaire de la quasi-paroisse à l'honneur et la chorale du coin devenue en cette heureuse et particulière circonstance: «Chorale Saint Gérard». Au début, le curé a prononcé le mot de bienvenue à l'archevêque et à toute la délégation qui l'accompagnait



L'archevêque conduisant la procession

en le rassurant d'être chez lui, au milieu de ses brebis. Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exprimé sa gratitude aux pères du Saint Sacrement qui ont conduit vers de verts pâturages les brebis de cette communauté qui est entrain de s'élargir et de grandir en nombre et en bonnes œuvres. L'archevêque a exhorté les chrétiens à travailler ensemble avec l'équipe presbytérale afin de



Une vue des membres de la Schola populaire paroissiale animant la messe

produire des fruits abondants qui vont demeurer. Dans la trame de son homélie, il a annoncé que désormais cette quasi-paroisse s'appellera:

a été marquée par le don de l'ostensoir fait par M. Fulgence Milandou et son épouse. Puis les propriétaires fonciers ont remis à l'archevêque l'attestation de donation de ce terrain à l'Eglise catholique, représentée par l'archidiocèse de Brazzaville par le truchement de la paroisse Saint Gérard de Dzoumouna.

M. Fulgence Milandou, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a exprimé la joie de la communauté de recevoir en son sein, le pasteur de l'Eglise de Brazzaville qui est venu reconforter et raviver la foi des chrétiens de cette entité ecclésiastique placée sous sa juridiction.

Le curé a remercié tous les bienfaiteurs qui ont apporté leur contribution à la réussite de cette fête grandiose qui aura marqué la célébration de Pâques 2024, à Dzoumouna. La remise des canes pour faciliter la mobilité aux personnes âgées dans le besoin a marqué la fin de la messe, avant que l'abbé Xavier Mbemba Bissemou ne lance l'appel aux parents ayant des enfants sourds-muets de les faire inscrire au Centre Ephata qu'il dirige afin de leur faire subir une formation professionnelle prélude à leur insertion socio-professionnelle.

Enfin, l'archevêque a invité les chrétiens à aller doucement et prudemment dans le processus de construction de cette quasi-paroisse qui pourra devenir un jour une paroisse qui accueillera des personnes venant de loin pour s'abreuver aux sources de l'évangélisation.

«Saint Gérard» et a promis de publier sous peu le décret de débaptisation y relatif. De même, il a encouragé les participants à la messe, à aimer et à s'accrocher davantage à la prière, car: «Sans la prière, nous ne sommes rien», a-t-il renchéri.

La procession des offrandes

Gislain Wilfrid BOUMBA

### A la Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde: Mgr Corona a invité la chrétienté à vivre le schéma de lumière

La fête de Pâques a été célébrée le dimanche 31 mars 2024 à travers le monde. Cette fête marque la résurrection de Jésus-Christ, messie et sauveur après son martyre sur le Mont Golgotha. C'est la fête patronale de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine miséricorde du Plateau des 15 ans, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon y a présidé l'eucharistie concélébrée par Mgr Luciano Luchini, premier secrétaire de la nonciature apostolique et de plusieurs prêtres, parmi lesquels l'abbé Bogdan Piotrowsky, curé de la paroisse. Au cours de cette messe qui a coïncidé avec le jubilé d'argent (25 ans) du bulletin de liaison et d'in-



Le président de la célébration (au milieu)

formation de la paroisse «Le Ressuscité» instrument de pastorale porté sur les fonts baptismaux en 1999, Mgr Javier Herrera Corona a invité la chrétienté à vivre le schéma de lumière tracé par Jésus-Christ ressuscité. «La lutte entre la lumière et les ténèbres devrait nous interpeller. La lumière,

c'est la vie en Jésus-Christ et les ténèbres conduisent à la mort. Les témoins qui étaient partis très tôt au tombeau, chacun avait vu les choses à sa manière et différemment. Mais, dans tout cela, il faut que chacun arrive à l'espérance et à la lumière avec foi. L'engagement de chacun dans la vie de

tous les jours, notamment dans l'Eglise, à travers la paroisse dans un mouvement d'apostolat, doit se renforcer et se manifester à travers la participation dans les différents sacrements: le Baptême, l'eucharistie, la confirmation, la pénitence, le mariage, l'ordre et l'onction des malades. La pratique des sacrements marque notre engagement en Jésus-Christ qui vit efficacement au milieu de nous. Nous sommes appelés à vivre le schéma de la lumière de Jésus-Christ», a indiqué le nonce apostolique. Vers la fin de la messe, des diplômes en guise de reconnaissance ont été décernés à certains pionniers du Bulletin le «Ressuscité», par le nonce apostolique.

Pascal BIOZI KIMINO

## ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

### Le président du Sénat français a visité la Basilique Sainte-Anne

J eudi 28 mars 2024, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a accueilli M. Gérard Larcher, président du Sénat français en compagnie de trois sénateurs membres des différentes commissions en mission de travail à Brazzaville. En cette année qui marque la clôture du jubilé des 80 ans de cet imposant et gigantesque édifice, la Basilique Sainte-Anne



Gérard Larcher signant le livre d'or sous l'oeil de l'archevêque et de M. Mabona

du Congo, construite en 1943 en plein cœur du quartier Poto-Poto, le 3<sup>e</sup> arrondissement, par l'architecte protestant Roger Le Lièvre alias «Herrel». Ce monument est le fruit de la coopération entre la France et le Congo, Brazzaville étant la capitale de la France libre et de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Gérard Larcher et sa suite ont été accueillis par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui avait à ses côtés l'abbé Michaël Kelly Milongo, curé recteur. Le président du sénat français a eu droit à une visite guidée avant de s'entretenir avec Mgr l'archevêque au presbytère. M. Lazare Maximilien Mabona, membre du comité d'entretien de Sainte-Anne a donné sa part de témoignage sur l'histoire de cette Basilique dont la première pierre des travaux remonte au 19 mars 1943 à l'époque du Gouverneur Félix Eboué.

Pascal BIOZI KIMINO

### A L'Oeuvre Notre-Dame des veufs et orphelins du Congo: un repas de Pâques et des kits alimentaires offerts à près de 300 enfants

C'est devenu une habitude et une tradition. Chaque année et le dimanche de Pâques, l'association Œuvre Notre Dame des veufs et orphelins du Congo que coordonne M. François Xavier Mayouya offre un repas d'amitié aux enfants démunis de l'archidiocèse de Brazzaville. Cette année, le site choisi était l'Institut des jeunes sourds où près de 300 enfants ont reçu des kits alimentaires, des vêtements et un repas servi. Tout a commencé par la messe célébrée en plein air par l'abbé Matthieu Bakanina. Les enfants qui étaient accompagnés pour



Pendant la distribution des habits

certain, de leurs parents se sont régalés et ont vécu la joie de Pâques, du fils ressuscité.

M. François Xavier Mayouya a remercié tous les partenaires traditionnels, notamment l'as-

sociation Amour et solidarité qui soutiennent l'association Œuvre Notre Dame des veufs et orphelins du Congo pour la prise en charge des enfants démunis. A signaler que l'objectif poursuivi par l'association est d'offrir aux 365 orphelins en détresse les œufs de Pâques. Pour rendre belle et agréable cette célébration de Pâques, des activités connexes ont été organisées, notamment la salubrité du site.

Pascal BIOZI KIMINO

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

## Mgr Abel Liluala a célébré sa première messe chrismale entouré des membres du clergé

Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, la messe Chrismale a eu lieu le mardi 26 mars dernier en la paroisse Cathédrale Saint Pierre Apôtre. Elle a été présidée par Mgr Abel Liluala, archevêque du lieu. La présence des religieuses et des chrétiens de chaque paroisse de Pointe-Noire a rehaussé l'éclat de cette messe qui a été animée par la chorale Sainte Cécile de la paroisse Christ Roi de Loandjili.



L'archevêque de Pointe-Noire avec les membres du clergé

La messe Chrismale est la messe au cours de laquelle l'évêque consacre les huiles saintes utilisées pour les sacrements à venir dans tout le diocèse. Elle est la messe qui manifeste l'unité de l'évêque avec son presbyterium, avec le renouvellement des promesses des prêtres.

Et elle peut aussi être célébrée le matin du jeudi saint par l'évêque. Mais pour des raisons pratiques, à Pointe-Noire, elle a eu lieu le mardi 26 mars 2024. Tous les prêtres exerçant leur ministère sacerdotal dans l'archidiocèse ont pu y prendre part.

Mgr Abel Liluala a exhorté le peuple de Dieu sur l'Evangile de Saint Luc (Lc 4,14-21). Il a dit merci à ces ouvriers apostoliques pour leur in-

vestissement dans l'Eglise. Il a ensuite précisé que les prêtres sont consacrés et envoyés aux services du Seigneur. Aucun prêtre ne se choisit lui-même et est envoyé aussi de lui-même. «Le sacerdoce est le service de la charité et je vous exhorte, chers prêtres, religieux, à persévérer en Christ sur ce chemin fidèle en Christ. En vous donnant corps et âme dans le service du Christ, je vous invite à vous confier en Christ, là, vous trouverez le réconfort et la récompense de l'Eternel. Les lectures de

ces jours nous parlent du service. Servir, pardonner et se donner aux autres», a dit Mgr Abel Liluala. Après l'homélie de Mgr Abel Liluala, les prêtres de l'archidiocèse ont renouvelé leurs promesses sacerdotales et les diacres également ont renouvelé leurs engagements. Durant cette messe, l'archevêque a consacré le saint Chrême. Cette huile mélangée avec du baume est utilisée pour les sacrements du baptême de confirmation et de l'ordre (Ordinations sacerdotales et épiscopales),

mais aussi pour la consécration des églises, des autels et des cloches.

En plus du Saint Chrême, Mgr Abel Liluala a béni l'huile des catéchumènes, pour les futurs baptisés et l'huile pour le sacrement des malades, symbole de vie.

À noter que cette célébration eucharistique a été la première messe Chrismale de Mgr Abel Liluala en tant qu'archevêque métropolitain de Pointe-Noire. Elle a connu la participation de Mgr Jean Claude Makaya Loemba, évêque émérite du lieu. La fraternité masculine et le groupement Sainte Rita ont offert des dons matériels et des chasubles à Mgr Abel Liluala.

Madocie Déogratias MONGO

### CONFERENCE EPISCOPEALE DU CONGO Bientôt, la session pastorale

Les Archevêques et Evêques du Congo annoncent au peuple de Dieu, la tenue de leur session pastorale, du 9 au 13 avril 2024, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville.

Les Commissions épiscopales, les structures d'Eglise, le CNALC, les bureaux nationaux des mouvements d'apostolat et autres services y sont conviés.

Abbé Vivien Carol ETOUOLO  
Secrétaire Général de la CEC

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

DEUXIEME DIMANCHE DE PAQUES OU DE LA DIVINE MISERICORDE - ANNEE B

## «Heureux ceux qui croient sans avoir vu»!

Textes: Ac 4,32-35; Ps 117 (118), 2-4, 16ab-18, 22-24; 1 Jn 5, 1-6; Jn 20, 19-31

L'évangile du deuxième dimanche de Pâques nous conduit dans la maison où les apôtres sont cachés, au troisième jour après la mort de Jésus. Ils sont effrayés, déconcertés. Tous leurs espoirs semblent dissipés. Les certitudes du passé, celles qui s'appuyaient entièrement sur le Seigneur Jésus, semblent être enterrées avec lui; les perspectives lumineuses de l'avenir paraissent définitivement éteintes; et leur présent est paralysé dans cette salle aux portes verrouillées. Que faire maintenant? Et surtout: qui sommes-nous, ils se demandent. Qu'en est-il de notre foi et de nos espoirs?

Dans cet effroi, rien ne semble réconforter. Peut-être au moins leur union, leur fraternité pourrait leur donner un appui minimal sur quoi compter. Oui, ils sont encore ensemble dans cette maison fermée, mais leurs rapports aussi ne semblent plus si capables de résister longtemps. D'énormes raisons de désarroi ont en effet bouleversé l'unité du groupe: leur unité était le Maître, et il a été crucifié; et puis l'un parmi eux a été le traître du Seigneur; celui qui aurait dû protéger l'unité du groupe, Pierre, l'a renié; et même l'annonce de Marie Madeleine, qui est venue annoncer la joie stupéfiante d'avoir vu le Seigneur ressuscité, n'a pas encore engendré une confiance telle qu'on puisse sortir de cet égarement. Selon les témoignages des autres évangélistes, les témoignages de Marie et des autres femmes disciples sont considérés comme un délire, indigne de toute crédibilité. Donc, l'écroulement des certitudes va ébranler la communion des disciples aussi. Pourquoi alors restent-ils encore réunis dans la même maison? Probablement, ils sont tenus ensemble par la crainte des juifs, plutôt que par leur confiance réciproque. Mais on voit déjà que quelqu'un s'est séparé: Thomas, en effet, n'est pas avec les autres, ce soir-là, et bientôt, peut-être, chacun prendra son chemin à lui.

C'est dans ce cadre désolé que le Seigneur Jésus, lui, se montre à ses amis: «La paix soit avec vous!». Le soir même de Pâques, il vient accomplir la foi des disciples, leur donner une nouvelle et véritable espérance, reconstituer leur unité inébranlable. Il donne le fondement à leur foi: l'expérience de la rencontre avec le Ressuscité, qui sera annoncé au monde entier, pour permettre la rencontre de tous avec Lui. Cette expérience établit aussi la continuité du rapport des disciples avec Jésus, car ce rapport dépasse désormais la frontière de la mort et aucun pouvoir sur la terre ne pourra l'interrompre. Et, encore, l'expérience de la rencontre avec le Christ sera le sceau de la vie et de l'unité de la communauté des disciples, le point de départ de leur mission et le contenu de leur annonce, la perpétuité de leur action de salut.

La communauté des disciples est recomposée à nouveau et à jamais, dans l'unité d'un seul Christ et un seul Esprit. A partir de ce moment, chacun pourra même s'éloigner, rompre l'unité, mais elle ne sera pas détruite, parce qu'elle ne s'appuiera pas sur l'accord humain de ses membres, mais sera garantie par le Seigneur et par son Esprit.

Et alors, depuis ce moment, il faut que tout disciple ne se sépare pas de l'unité avec ses frères, qu'il ne préfère pas de buts et d'ambitions individuelles, qu'il ne cherche pas à se servir des autres sans les servir. Se détacher de la communauté des frères et des sœurs signifiera se détacher de l'unité du Christ et de la vitalité de son Esprit. Tous les hommes et les femmes de tous les temps, pourront participer à cette unité. En partant de l'expérience de Thomas, l'évangéliste a à cœur la situation de tous les croyants qui viendront dans l'histoire: «Heureux ceux qui croient sans avoir vu». La foi donnera à tous les disciples la même relation avec le Christ que les apôtres l'ont vue ressusciter de leurs yeux. L'annonce de la foi, proclamée et témoignée par la communauté ecclésiale unie, sera le signe et l'instrument de la présence du Christ et de sa relation de salut avec tous ceux et celles qui l'accueilleront avec confiance.

P. Francesco BRANCACCIO  
(Catanzaro, Italie)

### IN MEMORIAM

29 mars 2002-29 mars 2024

Jean FOULAMBAMA repose en paix auprès du Très-Haut depuis 22 ans.

La veuve FOULAMBAMA Angélique, les enfants: Dimitri, Davi, Nana, Christ, Melchi, Jean Prince, les petits-fils et petites-filles, très reconnaissants pour tous tes bienfaits, ton amour infini, disent Merci, Supplient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée très pieuse. «Un souvenir ne meurt pas mais il s'endort simplement».



Des intentions de prières seront élevées vers le Seigneur pour le repos de son âme au cours des messes qui seront dites en sa mémoire tout le mois d'avril 2024, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé.

#### Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire  
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond point  
Mess Mixte de Garrison,  
Immeuble MORIJA 1<sup>er</sup> étage, Centre ville  
B.P. 1431 Tél. 05 539.37.46 1 05 736.64.64 République du Congo

#### INSERTION LEGALE «TV-MNK SERVICES» EN SIGLE «TMS-SARL»

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de Francs CFA : 1 000 000  
Siège social: 2, Avenue de l'Unité Africaine, quartier Nkombo (Télévision)  
RCCM : CG-BZ-01-2015-B12-00240  
Pointe-Noire  
République du Congo

#### Avis de clôture de la liquidation

La liquidation de la société «TV-MNK SERVICES» en sigle «TMS-SARL» décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, le 09 janvier 2024, a été clôturée le 05 mars 2024 par l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui a:

- Approuvé le rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation;
- Examiné et approuvé le compte définitif de liquidation;
- Donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation;

La société «TV-MNK SERVICES» en sigle «TMS-SARL» a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 mars 2024 sous le numéro.

Pour insertion

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

BANQUE MONDIALE

**Le portefeuille utilise des mécanismes de financement adapté aux défis de développement**

Le Groupe de la Banque mondiale et le Gouvernement congolais ont procédé, du 19 au 20 mars 2024 à Brazzaville, à la revue de la performance du portefeuille pays édition 2024. La cérémonie a été coprésidée par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Gouverneure nationale de la Banque mondiale et Mme Louise Pierrette Mvono, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo. L'objectif visé est d'évaluer chaque année les résultats obtenus par des projets sous financement de la Banque mondiale.



Les ministres, l'équipe de la banque mondiale et les invités à l'ouverture

Avec pour thème: «Optimisation de la performance du portefeuille de la Banque mondiale», cette revue a regroupé 300 participants venus de plusieurs institutions comme les ministères, les partenaires techniques et financiers, la société civile et la Banque mondiale.

Pendant deux jours, ces participants ont relevé les acquis et les faiblesses décelées. Ils ont suggéré qu'on vulgarise les accords de financement qui constituent un besoin énorme pour mieux faire connaître les projets. Fernand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre en charge du Plan, clôturant les travaux, a rassuré que «désormais des précautions seront prises pour sensibiliser suffisamment sur les projets retenus et à exécuter pour faire connaître comment les accords sont négociés. Il faut qu'il y ait partage d'informations dans les administrations pour que chacune soit avertie des accords de coopération signés».

Les économistes de la Banque mondiale ont fait ressortir que le Congo a besoin d'une croissance économique plus forte et plus inclusive pour diminuer le taux de pauvreté de la population qui a augmenté à 46,8% en 2023. L'économie devrait poursuivre sa reprise progressive, avec un PIB qui devrait croître de 3,5 % en 2024 et de 3,4 % entre 2024 et 2026. La croissance sera principalement tirée par l'augmentation des investissements dans le secteur pétrolier, le développement du secteur gazier et par l'apurement continu des arriérés de l'Etat envers les entreprises nationales, l'augmentation progressive des dépenses sociales et des investissements publics et la mise en œuvre des réformes de la gouvernance de l'environnement des affaires qui soutiendront la croissance de l'économie pétrolière. Jusque-là, la reprise économique reste fragile.

A l'ouverture des travaux, Mme Louise Pierrette Mvono a souligné que l'année fiscale 2023 a été particulièrement riche en enseignement avec la clôture de huit projets sur un portefeuille qui en comptait 16 au début de l'année. Le portefeuille actif de la République du Congo est de 766,72 millions de dollars américains avec une augmentation significative de la taille individuelle des projets passant de 26,92 de dollars en 2016 à 63,89 millions de dollars américains en moyenne cette année.

Pour sa part, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a rassuré: «L'économie congolaise a connu un raffermissement de sa croissance en 2023 de l'ordre de 2 % et devrait atteindre 4,9 % en 2024, grâce à la reprise dans le secteur pétrolier. Le secteur hors pétrole, quant à lui, a représenté courant 2023 un produit intérieur brut de l'ordre de 3,4 % et devrait atteindre 5 % en 2024, contribuant fortement à soutenir le dynamisme de croissance, en rapport avec les efforts de transformation structurelle d'une économie placée sur les rails de la mise en œuvre du plan national de développement 2022-2026 et du programme conclu avec le FMI sur la facilité élargie de crédit».

La ministre a ajouté: «Dans une conception plus rationnelle de la dépense publique, la Banque mondiale dans un pays, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, a posé comme jauge, un montant minimal de 60 millions de dollars américains par projet, tout en privilégiant une démarche holistique ou transversale, bénéficiant à plus d'un département ministériel, à travers la mise en œuvre de programmes de développement». A noter que dans le même cadre, du 21 au 22 mars 2024, l'Institut national de la statistique (INS) à Brazzaville a organisé des journées de partage des connaissances, avec un nombre restreint de participants, visant à favoriser la collaboration et le partage de savoir entre les administrations publiques, les partenaires techniques et financiers, les institutions académiques et les ONGS.

Philippe BANZ

FORUM INTERNATIONAL DU NUMERIQUE DU CONGO

**L'intelligence artificielle au cœur de la 4<sup>e</sup> édition à Pointe-Noire**

C'est un événement conçu par un ingénieur congolais, Eugène Rufin Bouya, directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) et président du Forum international du numérique du Congo. Objectif: mettre en œuvre le rôle et la place du numérique dans le développement socio-économique en République du Congo. Cet événement qui a pris deux jours d'échanges avec des experts venus de divers horizons, s'est déroulé sur le thème: «L'intelligence artificielle: rupture ou continuité?». La cérémonie d'ouverture a eu lieu le 21 mars dernier au siège du Port autonome de Pointe-Noire par Honoré Sayi, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, représentant le Premier ministre. En présence des membres du Gouvernement et des autorités civiles et militaires de Pointe-Noire et du Kouilou.

Cette 4<sup>e</sup> édition du Forum international du numérique du Congo a été une grande réussite. Les experts sont venus de divers horizons. Ils ont exploré un sujet qui transcende les frontières de la technologie, l'intelligence artificielle, afin de toucher aux préoccupations actuelles. Ce fut un moment d'échange, de débats et des réflexions sur l'avenir de l'intelligence artificielle (IA). L'édition 2024 se distingue des trois précédentes par la diversité des panels d'experts qui ont présenté des visions riches et variées sur l'intelligence artificielle. Ce fut un moment où chacun des participants a été instruit des bouleversements de l'IA.

Entre autres innovations, la cérémonie d'ouverture a été couplée à la 10<sup>e</sup> édition de la Conférence internationale sur les Guichets uniques. Ce qui a été l'occasion d'allocutions d'épaisseur de la part notamment du ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, du mot de bienvenue d'Evelyne Tchitchelle née Môle Poaty, présidente du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire. Elle s'est réjouie de partager ce moment avec les participants venus

de partout, tout en encourageant ces derniers à participer aux



Photo de famille

différentes sessions proposées par ce forum.

Le directeur général du GUOT et président du Forum international du numérique du Congo a remercié le Premier ministre pour avoir accepté de présider cet événement et de se faire représenter par le ministre Honoré Sayi. Il a remercié aussi tous les panélistes, les participants qui ont répondu à son invitation. Il a affirmé que ce forum s'inscrivait dans l'engagement du pays en faveur d'un développement technologique. Il a précisé que l'objectif principal de ce forum avait été



Le ministre Honoré Sayi et les autres ministres visitant les stands



Photo de famille

de favoriser un dialogue ouvert et constructif entre les experts et le grand public afin d'explorer les défis et les opportunités liés à l'intelligence artificielle.

Ouvrant les travaux, le ministre Honoré Sayi a souligné que le numérique représentait l'avenir du secteur des transports. Il a dit que l'intelligence artificielle offrait des opportunités, améliorerait la sécurité des transports et accroîtra la compétitivité du Congo sur la scène internationale.

En effet, les travaux de la 4<sup>e</sup> édition du Forum international du numérique du Congo ont eu

huit thèmes, dont l'intelligence artificielle et surveillance: les dilemmes de la vie privée et de la sécurité; l'intelligence artificielle et l'éducation: nouvelles approches pédagogiques et défis à relever; intelligence artificielle et finance: applications, risques et opportunités sur les marchés.

Au cours des échanges et débats fructueux, les participants au forum ont formulé des recommandations devant servir au niveau politique et de transformation générale de l'écosystème numérique internationale et congolais. Il s'agit d'élaborer une convention africaine sur l'intelligence artificielle, à l'instar de la Convention de Malabo en matière de cybersécurité et de protection des données à caractère personnel; élaborer une loi nationale portant protection des développeurs algorithmiques et des utilisateurs de l'intelligence artificielle, etc.

À noter que ce forum a connu la participation des experts venus d'Afrique, d'Europe et de l'Amérique.

Madocie Déogratias MONGO

PARTENARIAT FORÊT

**Renforcer le rôle des forêts dans le développement durable du Congo**

La ministre de l'Economie forestière, Mme Rosalie Matondo, point focal du Gouvernement congolais et Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne (UE), ont patronné le 21 mars 2024 la première édition du dialogue politique dans le cadre du partenariat forêt UE-Congo. Cette première édition fait suite à la validation de sa feuille de route, objet d'une signature en octobre 2023, en marge du sommet des trois bassins. La tenue de ce dialogue constitue un nouveau jalon dans la mise en œuvre du partenariat forêt UE-Congo. Cette première édition a coïncidé avec la Journée internationale des forêts sous le thème: «Les forêts et l'innovation».

La première édition s'est tenue aux côtés des membres de l'équipe Europe composée de Mme Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo, Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo, Arved Achilles, le chargé des affaires a.i. d'Allemagne, et Paul Charlier, le chargé d'affaires en pied de Belgique.

Les échanges se sont concentrés sur des sujets politiques et stratégiques d'intérêt commun pour le partenariat forêt. Les points saillants ont porté sur la réforme du cadre réglementaire pour le secteur forestier. A ce sujet, Mme Rosalie Matondo a réaffirmé son engagement à assurer la participation des parties prenantes dans les processus d'application du code forestier de 2020. S'agissant du potentiel de création d'emplois et de développement Economique, la ministre de l'économie forestière a donné des orientations aux partenaires sur la manière dont ils pouvaient contribuer à renforcer les capacités nationales

de transformation de bois. Dans la préparation d'une prochaine conférence internationale du 2 au 5 juillet, sur l'initiative de la décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement, ce point a pris une résonance particulière. La ministre a souligné les efforts entrepris à cet égard afin de renforcer la coordination interministérielle sur l'utilisation des terres. En ce qui concerne les défis liés à des superpositions de permis d'utilisation des terres au niveau des concessions forestières et des aires protégées, l'importance de l'appui institutionnel qui est fourni dans le cadre de l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) a été souligné. Cette initiative vise à accompagner les autorités congolaises dans le but d'éviter ce type de superpositions. Quant aux questions relatives à la gestion durable de la biodiversité et au développement communautaire, il s'agit de créer sur des approches qui promeuvent et respectent pleinement les



Les deux parties à l'ouverture de la table ronde

droits des populations locales et autochtones. Les deux parties ont, ensemble, souligné l'exigence de promouvoir un développement durable et inclusif autour des aires protégées.

L'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo, a indiqué que le partenariat forêt fournit un cadre politique global et stratégique pour guider «tous nos efforts conjoints dans notre coopération multiforme et notre dialogue sur la gestion durable des forêts au Congo». La feuille de route pour la mise en œuvre de ce partenariat holistique sur les thématiques clés autour de la forêt, a été validée par le Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche et la ministre de l'Economie forestière en marge du sommet des trois bassins, a-t-il précisé. Mme Rosalie Matondo a rappelé

quelques principaux points caractéristiques du secteur forestier congolais. Grâce à une politique volontariste de gestion durable et de bonne gouvernance des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, politique mise en œuvre depuis l'année 2000, le Congo s'est positionné comme pays vertueux dans ce domaine. «Avec 23,5 millions d'hectares, qui couvrent 69% du territoire national, nous travaillons à la mise en place des politiques et programmes appropriés en vue de limiter les impacts de l'exploitation forestière sur les écosystèmes forestiers et veillons à concilier l'économie forestière à un développement socioéconomique autour de nos zones forestières», a-t-elle dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

# L'ambassadrice de France au Congo en visite à l'ESGAE

C'est dans un esprit d'échanges constructifs avec les responsables de cette Ecole, en l'occurrence le Pr Roger Armand Makany, qui en est le promoteur et le directeur général, que s'est déroulée le 25 mars dernier, la visite de l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi, à l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), après un bel accueil chaleureux par les étudiants. Une visite faisant partie de son programme annoncé lors de sa prise de fonctions au Congo au cours de laquelle elle avait dit qu'elle devrait avoir des discussions avec les jeunes congolais qu'elle trouvait actifs et plus mobilisés.

Souhaitant la bienvenue à l'ambassadrice de France au Congo, le Pr Roger Armand Makany a présenté son école comme un établissement orientant ses projets vers l'amélioration continue de la qualité, l'accueil de l'étudiant, la formation des formateurs, les maquettes des enseignements, l'accès à l'information et l'insertion professionnelle des diplômés.

L'ambassadrice de France au Congo a eu droit à une visite immersive de l'ESGAE. Les étudiants, par le biais de l'Association des étudiants et anciens de l'ESGAE (AEA), toutes filières confondues, ont édifié de façon brève et dense madame l'ambassadeur sur la qualité de leur formation ainsi que sur les conditions d'études et de travail dans cet établissement. «...Après l'obtention du baccalauréat beaucoup de jeunes Congolais ont fait le choix de poursuivre leurs études à l'étranger pour diverses raisons. Nous nous avons fait le choix de rester au Congo. Cependant, une seule raison nous a guidé et maintenu dans cette école:

*l'excellence. Cette école, qui existe avant même que beaucoup d'entre nous ne soient nés, promeut le professionnalisme, la qualité et l'ouverture qui sont les valeurs qui unissent notre communauté. Excellence Mme l'ambassadrice, nous sommes fiers de*



Pendant la visite

*notre école. Et nous sommes encore plus fiers de vous accueillir à l'ESGAE et de vous la faire découvrir... Nous croyons fermement que votre séjour au Congo permettra à notre école, à ses étudiants et à l'ensemble*



Mme Claire Bodonyi posant avec les responsables de l'ESGAE

*de la communauté universitaire d'envisager de nouvelles perspectives de coopération univer-*

*sitaire», a dit Evin Mérite Itali. Pour l'ambassadrice de France au Congo, cette visite a eu plusieurs objets. Le premier avoir des échanges avec les étudiants pour savoir quels sont leurs projets, leurs idées*

de la France, quelles sont leurs attentes vis-à-vis de la France et partant, pouvoir trouver des lignes qui puissent satisfaire un partenariat gagnant-gagnant. Le deuxième sur la préparation d'un projet de l'étudiant pour ses études à l'étranger .... Et enfin, le troisième, voir comment travailler ensemble sur des projets de coopération universitaire. «Il y a déjà des coopérations existantes; on peut en développer d'autres et on peut aussi développer des coopérations avec ce qui existe; avec l'Institut français, par exemple, qui a une culture Tech en ligne...», a-t-elle dit, avant de poursuivre: «C'est un honneur pour mon pays de former les étudiants congolais qui reviendront au pays pour faire bénéficier leurs connaissances acquises à la collectivité et aux entreprises congolaises». Elle a conseillé les étudiants de ne pas toujours penser aller en France puisqu'il existe aussi d'excellents campus dans les

**ECONOMIE**

## Lancement des contrôles sur les activités commerciales réservées aux Congolais

La direction de la Concurrence et de la répression de la fraude commerciale, relevant du ministère du Commerce, a lancé ce mercredi 27 mars une série de contrôles sur les commerces exercés par les ressortissants étrangers en République du Congo. Philippe Nsonde Mondzie, directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, a donné le coup d'envoi de ces contrôles en présence de Martin Moubari, directeur général du Commerce Intérieur.

Ces vérifications concernent divers secteurs, dont les commerces de détail, les boulangeries, le transport urbain, les pharmacies, les cabinets médicaux et les écoles privées. Les ressortissants étrangers avaient jusqu'au 25 mars 2024 pour se conformer à ces dispositions. Au-delà de cette date, des contrôles stricts seront effectués et tout contrevenant sera sanctionné selon la loi en vigueur. Ces contrôles seront étendus à l'ensemble des 12 départements de la République du Congo. Philippe Nsonde Mondzie a souligné que ces mesures visent pas à rappeler l'importance de respecter les lois nationales dans chaque secteur d'activité. «L'action de contrôle que nous comptons entreprendre n'est pas une chasse aux étrangers, c'est plutôt un rappel à l'ordre qui permet de redresser sur des bases légales les faiblesses évoquées ci-dessus», a-t-il déclaré. Il a encouragé les investisseurs étrangers à se conformer en transformant ou en créant des sociétés de droit congolais, en ouvrant leur capital aux nationaux. Les contrôleurs seront accompagnés par les forces de l'ordre dans leurs missions, qui consistent à vérifier le respect des lois tout en adoptant un comportement poli et respectueux envers les commerçants. Ces derniers ont également été exhortés à coopérer avec les contrôleurs lors de ces vérifications. Cette initiative fait suite à une circulaire émise le 19 janvier dernier par le ministre d'Etat en charge du Commerce, Alphonse Claude N'Silou, rappelant les activités exclusivement réservées aux citoyens congolais.

A.S.M.

universités d'Afrique. En plus des étudiants passionnés par leurs programmes de formation qui l'ont émue, Mme Claire Bodonyi, accompagnée de sa petite délégation, a eu droit à une visite immersive de cette

école trentenaire d'enseignement supérieur privée, la toute première agréée au CAMES. Elle a visité aussi l'infirmerie et la salle des actes.

Viclaire MALONGA

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES**  
**DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIA**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE**  
**BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE**

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Unité-Travail-Progress**

### ANNONCE LEGALE N°440/2024/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°D'ORDRE	N° DE RÉQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	30162 du 24-04-23	Sect P10, bloc 113 ; Pile 08 ; Sup : 237,98m2	53BIS, RUE ABOLO	4-BZV	EXAKARIE INKARI Daria
2	31629 du 28-02-24	Sect BD4, bloc 213 ; Pile 7 ; Sup : 418,36m2	36, RUE MAYOMBI (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	MULUMBA Guy Farel
3	31552 du 14-02-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 20.000,00m2 (2ha)	VILLAGE ODZIBA (ROUTE DE NGABE)	POOL	SANGO-SIDI HOUSSEYNI
4	31648 du 04-03-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	INGOU Juste Hermann
5	31647 du 04-03-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	ELENGA Natacha Claudette
6	31235 du 20-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 4.800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	BOPAKA Micheline Faustine
7	31230 du 20-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	BOPAKA Micheline Faustine
8	31591 du 22-02-24	Sect V, bloc - ; Pile - ; Sup : 784,71m2	RUE PRINCE A KINTELE (QUARTIER LIFOULA)	POOL	MADZOU Marline D. et MADZOU OYANKE Isaac M.
9	31238 du 20-12-23	Sect A, bloc 13 ; Pile 05 ; Sup : 595,53m2	AVENUE DES HOPITAUX (Q. 01 KINDA DZOKO) OWANDO	CUVETTE	MOMBOULI EBAMA Prince
10	31241 du 20-12-23	Sect O, bloc 23 ; Pile 18 (ex.103ter) ; Sup : 264,50m2	RUE MARECHAL DE FOUCAULT (CENTRE-VILLE)	3-BZV	Succession PO-NIANGA
11	31651 du 04-03-24	Sect V, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.057,31m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MOBOMBO NGATSE Franck Arnel
12	7789 du 13-02-24	Sect P13, bloc 279 ; Pile 16 ; Sup : 209,50m2	31, RUE BITALA	4-BZV	MPANDZOU Ghislain Arnel
13	31516 du 06-02-24	Sect P11, bloc 57 ; Pile 16 (ex.1389) ; Sup : 272,12m2	1389, RUE MOUILA	5-BZV	KOKO GNANGOUBA Raïssa
14	30217 du 11-05-23	Sect CH, bloc 34 ; Pile 02 ; Sup : 430,00m2	RUE MOTOLI RIGOBERT (QUARTIER 905 ITATOLO)	9-BZV	Eglise Néo Apostolique
15	30218 du 11-05-23	Sect BZ, bloc 142 ; Pile 05 ; Sup : 458,00m2	22, RUE INKATSIANA (QUARTIER NGAMAKOSSO)	6-BZV	Eglise Néo Apostolique
16	31139 du 05-12-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	OBONGO YELEBI
17	31607 du 26-02-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 200,00m2	KINTELE	POOL	OKAMAKELI Corontin
18	31625 du 27-02-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3.902,98m2	VILLAGE LIFOULA	POOL	OSSEBI DOUNAM Prince Laar Jr
19	31514 du 06-02-24	Sect AA, bloc - ; Pile - ; Sup : 799,65m2	QUARTIER LIFOULA (KINTELE)	POOL	KIKOLI FAOUANDZOKO Sylvie
20	31226 du 20-12-23	Sect P10, bloc 110 ; Pile 6 ; Sup : 395,47m2	112, RUE EWO	5-BZV	KPOTOGBE DZATOUGBE Malaïka Anaïs
21	31557 du 16-02-24	Sect P5, bloc 23 ; Pile 11 ; Sup : 505,94m2	107, RUE ZANAGA	4-BZV	TANDIAN MAMADOU et TANDIA Cheichna
22	31688 du 15-03-24	Sect PA, bloc 04 ; Pile 12 (ex.272) ; Sup : 705,33m2	CASE 272 (QUARTIER BATIGNOLLES)	4-BZV	MASSENSO Raoul
23	31608 du 26-02-24	Sect P4, bloc 35 ; Pile 3 (ex.4) ; Sup : 710,14m2	35, RUE DJAMBALA (QUARTIER LOUBASSA)	4-BZV	OKEMBA AYESA Frantz Estel
24	31548 du 14-02-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 5.156,75m2	QUARTIER BILOLO	9-BZV	IBARESSONGO Miché Issala
25	31314 du 29-12-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 478,11m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	OKOLA Irma Clarisse
26	27992 du 22-12-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 251,07m2	111, RUE OWEY (QTIER NGAMAKOSSO LA MVOUMA)	6-BZV	BOPAYOT-MWADZOKA-BOCELE
27	31636 du 29-02-24	Sect J, bloc 58 ; Pile 70 (ex.36) ; Sup : 902,67m2	RUE DE L'AMITIE (CENTRE-VILLE)	3-BZV	OKOMBA Faustin Eugène Bienvenu
28	31517 du 06-02-24	Sect CH, bloc 63 ; Pile 36 ; Sup : 594,32m2	AVENUE STATION TERRIENNE (MASSENSO)	9-BZV	TABAKA EBENGA Landry Judicaël
29	29506 du 12-12-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 11.639,326m2	LIFOULA	POOL	Jean Pierre David NGOBALI
30	31586 du 20-02-24	Sect K, bloc - ; Piles 1 à 10 ; Sup : 5.000,00m2	QUARTIER N°07 KANGUINI (OWANDO)	CUVETTE	La Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Cluny
31	31401 du 12-01-24	Sect B, bloc - ; Pile 1ter ; Sup : 390,26m2	KINTELE (QUARTIER STADE DE LA CONCORDE)	POOL	NTSIBA Florent
32	31402 du 12-01-24	Sect B, bloc 68 ; Piles 05 et 06 ; Sup : 901,02m2	QUARTIER STADE DE LA CONCORDE	POOL	NTSIBA Florent
33	31400 du 12-01-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 14.644,82m2 soit 1ha 46a45ca	MONT BOUKIERO (QUARTIER IMPOH MANIANGA)	9-BZV	NTSIBA Florent
34	30037 du 21-03-23	Sect P13B (exAT), bloc 70 (ex13), Pile 3bis (ex5), Sup : 157,19m2	5BIS, RUE EKOUMOU (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	BOCOUM M'ABABA
35	31634 du 29-02-24	Sect P6, bloc 49 ; Pile 11 ; Sup : 218,57m2	22BIS, RUE ENYELLE (QUARTIER SOFFI)	5-BZV	NGOTENI Célestin
36	31583 du 19-02-24	Sect P2, bloc 9 ; Pile 4 ; Sup : 163,09m2	84, RUE MBAKAS	3-BZV	N'DIAYE Abdou
37	30710 du 29-08-23	Sect O, bloc 4 ; Pile 10 ; Sup : 520,50m2	232, RUE CHARLES FOUCAULT (CENTRE-VILLE)	3-BZV	LAH Amadou Gagny
38	31316 du 29-12-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000m2 soit 1ha00a00ca	VILLAGE YIE	POOL	LIKOUALA Timber SA.
39	31245 du 22-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.087,045m2 soit 1ha00a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MOZAR Melanie Emilie
40	31240 du 20-12-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.101,88m2 soit 1ha01a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	MOZAR Marion Constance
41	31246 du 22-12-23	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.165,276 soit 1ha01am2	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	LEAUTE Aurore Eudoxie Laurence
42	30026 du 20-03-23	Sect P11, bloc 22 ; Piles 2 et 3 ; Sup : 522,99m2	1162 ET 1164, RUE MOULEKE BIS	5-BZV	ESSIE MAYA
43	26686 du 13-01-21	Sect BY, bloc 5 ; Pile 28 ; Sup : 335,44m2	96, RUE MPASSA (Quartier 68 MAMAN MBOUALE)	6-BZV	OKANDZE DINGA Christian
44	31592 du 22-02-24	Sect P13, bloc 138(ex.6) ; Pile 1 (ex.37) ; Sup : 382,49m2	2, RUE LOUALOU (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	ITOUA GATSE Crépin
45	30957 du 25-10-23	Sect BD3, bloc 66 ; Pile 2bis ; Sup : 207,98m2	9, RUE NGOMA JOSEPH (QUARTIER MATARI)	9-BZV	NDE Francine Rhodes

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière.

Fait à Brazzaville, le 02 avril 2024

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA.

BIODIVERSITÉ

## Le Congo opte pour la conservation des zones clés

Le ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, en partenariat avec l'ONG américaine Wildlife conservation society (WCS), a organisé le 19 mars 2024 à Brazzaville la réunion du groupe de coordination nationale du projet "Zones clés pour la biodiversité", la 4<sup>e</sup> depuis son lancement le 11 octobre 2022 par la ministre de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault.

Le projet Key Biodiversity Areas, (KBA) en anglais, vise à mieux connaître les sites qui contribuent de manière significative à la persistance de notre biodiversité et de ses énormes potentialités dans la fourniture d'un ensemble de biens et services nécessaires à la survie et au développement des communautés urbaines, locales et autochtones. Il est le fruit de l'engagement du Congo à œuvrer pour assurer la conservation à long terme de la biodiversité. Ce projet est financé par le Fonds pour la Terre de Bezos, et mis en œuvre au niveau national par l'ONG WCS.

En vue de coordonner le processus d'identification des Zones Clés pour la Biodiversité (KBA) il a été mis en place un groupe de coordination nationale regroupant les experts des différents départements ministériels, les représentants des groupes taxonomiques, des ONG, du secteur privé, de la société civile et des peuples autochtones. Ce Groupe a, depuis sa deuxième réunion de travail, approuvé Vingt sites

soumis par l'équipe technique du projet comme Zones Clés pour la Biodiversité.

Au cours de cet atelier, il a été question de présenter l'ensemble des résultats du projet en particulier les sites qui ont été analysés, proposés, nominés à intégrer après analyse à la base de données internationales des Zones Clés pour la Biodiversité. Il s'est agi aussi d'explorer les aspects relatifs à l'avenir du groupe de coordination nationale au-delà du projet. Les travaux ont été ouverts par la ministre de l'Environnement Arlette Soudan Nonault, assistée de l'ambassadeur, représentant de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), Baudouin Hamuli et du directeur général de WCS Richard Malonga.

L'initiative de l'évaluation des nouveaux sites ou la réévaluation des anciens sites KBA, a dit la ministre Soudan Nonault, contribue à atteindre l'objectif 3 du cadre mondial de la biodiversité qui consiste à faire en sorte que, d'ici à 2030 des zones terrestres et des eaux intérieures,



La ministre Soudan Nonault, au milieu, posant avec les partenaires au développement

ainsi que des zones marines et côtières, en particulier les zones d'une grande importance pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient dûment conservées et gérées grâce à la mise en place d'aires protégées écologiquement représentatives...

La ministre de l'Environnement s'est réjouie des résultats obtenus à ce jour. Elle a remercié tous les partenaires pour leur appui: «Ces résultats marquent le début d'une nouvelle étape dans l'engagement du Congo en faveur de la préservation de la biodiversité. Je suis convaincu que les actions que nous avons entreprises auront un impact durable sur la biodiversité et contribueront à préserver notre planète pour le bien-être des générations présentes et futures».

Pour le directeur général de WCS Congo, cet atelier est d'une importance capitale non seulement du fait qu'elle «nous permet d'amorcer l'atterrissage dans la mise en œuvre du KBA. Au regard de la pertinence du travail réalisé par le groupe de coordination nationale et de l'implication personnelle de la ministre de l'Environnement, le Congo peut se féliciter d'avoir proposé le premier site KBA au monde d'intégrité écologique, démontrant ainsi l'aspect exceptionnel du capital naturel congolais», a-t-il fait savoir.

L'ONG WCS travaille au Congo depuis 30 ans à la gestion des aires protégées et à l'identification des zones clés pour la biodiversité.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ENVIRONNEMENT

## Prendre conscience des conséquences des changements climatiques pour une société résiliente

Le continent célèbre le 3 mars de chaque année la Journée africaine de l'Environnement. A l'occasion de l'édition 2024, le Gouvernement congolais, par l'entremise du ministère de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, a rendu publique une déclaration, dans laquelle il a invité la société à prendre conscience des catastrophes naturelles dues au réchauffement climatique.

La ministre de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault a rappelé que l'Afrique et sa jeunesse sont affectées par les symptômes causés par le réchauffement climatique. C'est ce qui fait que lors des grands rendez-vous internationaux, le Président Denis Sassou Nguesso dénonce inlassablement et avec courage ces faits: «Voici un continent responsable de 2 à 3% des émissions globales de gaz à effet de serre et qui recèle en son sein du plus grand absorbeur net de CO2 du monde, du Bassin du Congo, dont la zone des tourbières à cheval entre notre pays et la RDC. Elle capture à elle seule l'équivalent de vingt années d'émissions de carbone des États-Unis d'Amérique et qui pour cet inestimable service écosystémique ne reçoit pas beaucoup, trop peu en échange», a-t-elle dit.

Par ailleurs, la ministre de l'Environnement a rappelé l'origine de cette journée qui porte le nom de la célèbre prix Nobel Kényane, Wangari Maathai, pionnière du combat contre la déforestation et la pauvreté, initiatrice globale depuis 45 ans dans le domaine de l'écologie dont l'initiative "ceinture verte", nommée sur proposition du Président Denis Sassou Nguesso, porte-parole pour les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Pour lutter contre les catastrophes climatiques et environnementales dues au réchauffement climatique généralisé par les températures, a fait savoir la ministre Soudan-Nonault, le Gouvernement a lancé un défi majeur en termes de prévention et de riposte, de relèvement et de planification économique durable de notre pays. D'où la conception de la première loi d'orientation sur le développement durable promulguée en 2022 suivi en 2023 par la mise à jour de la loi portant gestion durable de l'environnement sous l'impulsion du Chef de l'Etat et sur les directives du Premier ministre, en vue de doter le Gouvernement des instruments juridiques et institutionnels.

«L'Agence nationale de l'environnement a également prévue la loi qui verra bientôt le jour avec pour objectif d'aider les territoires et les citoyens à mieux appréhender et maîtriser les efforts concrets du changement climatique, ainsi que les risques des catastrophes naturelles, chimiques et industrielles», a poursuivi la ministre de l'Environnement. Rappelons que la Journée africaine de l'environnement a été instituée par l'Union africaine. Elle a été adoptée il y a dix ans dans l'agenda 2060 afin de se reposer sur la capacité des



Arlette Soudan Nonault lisant la déclaration

États à assurer une croissance durable face aux risques climatiques et environnementaux de plus en plus menaçants.

La Journée Wangari Maathai offre à tous l'occasion d'une prise de conscience. «Wangari Maathai, la grande dame pour qui les arbres du bassin du Congo étaient les racines de notre avenir, disait à son tour: «Ce n'est pas le courage qui permet de gagner une bataille, c'est la persévérance», a rappelé la ministre Soudan-Nonault à la postérité.

Christevie OBA (Stagiaire)

BRAZZAVILLE

## Les délestages intempestifs poussent les Brazzavillois vers le ras-le-bol

La ville de Brazzaville est privée d'électricité la nuit comme le jour. Un problème qui inquiète une bonne partie de la population. La peur ne fait qu'augmenter avec des bébés noirs en maraude et des frigos en souffrance.

«Dans la ville de Brazzaville, l'électricité avait un problème. Mais depuis que le Directeur de la E2C avait annoncé en décembre dernier le nettoyage des barrages hydroélectriques pour bien passer les fêtes, cela n'a fait qu'empirer les choses. A tel point que dans bon nombre de quartiers le courant peut partir le matin pour revenir la nuit ou faire même deux à trois nuits», a déploré un habitant du quartier Mikalou, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement Talangai.

La question de l'électricité pose problème dans Brazzaville et les populations sont inquiètes

surtout les nuits où ils ont encore peur de se balader dans les ruelles et avenues de la ville sans électricité parce qu'elles sont exposées à tout danger, surtout avec la montée en puissance des gangs (bébés noirs). Il n'y a plus de sécurité.

Face à ce triste décor, les populations demandent au Gouvernement de mettre un point d'honneur sur la question pour trouver une solution urgente à ce problème dans la ville. «Nous gérons non seulement la question de l'insécurité autour de nous, mais aussi des surgelés dans nos congélateurs. Moi par

ARMÉE

## Pour une gestion efficace des personnels et matériels

Le séminaire des commandants des grandes formations et des chefs de corps des Forces armées congolaises (FAC) s'est déroulé du 5 au 7 mars 2024 à Brazzaville. Il a été placé sous l'autorité du Chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï, qui a invité les participants à plus d'engagement.



Les officiers participants au séminaire

Transmettre les instructions et outils indispensables à la planification et à la conduite des activités des F.A.C pour l'année 2024, tel a été l'objectif de ce séminaire.

L'évaluation de la mise en œuvre des instructions du Chef d'Etat-major général et les recommandations du séminaire de l'année 2023 ; les restitutions des questions d'étude par groupe; la présentation du plan d'action triennal 2024-2026 du Chef d'Etat-major général; le dialogue de commandement qui favorisera les échanges entre les commandants organiques d'une part et les commandants de grandes formations et les chefs de corps d'autre part, ont constitué les quatre temps forts du déroulement des travaux.

Ces assises ont également permis de renforcer les capacités des commandants des grandes formations et chefs de corps pour un meilleur exercice de leur commandement en vue d'une gestion efficace des personnels et matériels en dotation dans leurs unités respectives. A l'issue des travaux, le général Okoï a rappelé aux participants que: "Ces trois jours d'échanges ont été instructifs et vous ont permis d'affiner vos capacités à mieux commander vos structures respectives. Vous connaissez tous la formule qui dit, le chef de corps se situe au carrefour des commandements organiques, territoriaux et opérationnels. Vous en mesurez donc la charge et ainsi vous connaissez l'étendue de vos responsabilités".

Le chef d'Etat major général a, par ailleurs, souligné que "les attentes du commandement à votre endroit, sont particulièrement élevées cette année, ce qui nécessite de votre part beaucoup d'engagement et une grande capacité d'adaptation dans l'exercice de votre métier de chef..."

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION DU PROFESSEUR SAMUEL NZINGOULA

## Une étoile de la médecine congolaise s'est éteinte

Le Pr émérite de pédiatrie Samuel Nzingoula, né vers 1941, est décédé le mardi 12 mars 2024 au Maroc. L'information a été donnée par le Pr Alexis Elira Dokekias, hématalogue, directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette Sassou Nguesso pour lequel il a œuvré pendant une longue période.

Ce scientifique de renom, retraité, a occupé plusieurs fonctions dans le domaine de la santé, outre sa carrière d'enseignant à l'université Marien Ngouabi. Il a été président du Comité national des experts de la poliomyélite (CNEP); coordinateur de la Chaîne de l'espoir, un réseau

d'expertise médico-chirurgicale engagé pour l'accès aux soins des enfants. Ce grand de la médecine a été également membre du Conseil économique, social et environnemental; vice-président de la CARESCO (santé, affaires sociales, actions humanitaires, personnes vulnérables.)

Le Pr Samuel Nzingoula, grand ami de ce journal où il a publié de nombreuses recherches et réflexions, notamment sur la drépanocytose et le paludisme, a collecté dans sa vie de nombreuses distinctions prestigieuses.

Il repose désormais au cimetière familial de Kimpuoumo, à Madibou, depuis le 27 mars 2024.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

exemple, je fais du yaourt, du jus de bissap, de gingembre et autres fabrications maisons qui demandent d'être congelées, mais quand nous sommes privés d'électricité, c'est une perte pour moi», s'est indignée Raïne Zostie Alenquet, une habitante du quartier Nkombo Matari dans le 9<sup>e</sup> arrondissement Djiri.

«La capitale ne peut pas être dans l'obscurité à tout moment, il



aura des dégâts et surtout des pertes en vies humaines», a dit un épicier du marché de Mikalou. Pour lui, le Gouvernement peut résoudre ce problème pour que la population puisse bien vendre les congelés, et aussi pour éviter l'insécurité dans les quartiers plongés dans le noir.

Eben Ezer OKABA-YOULOU (Stagiaire)

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,  
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès

DELEGATION GENERALE  
AUX GRANDS TRAVAUX

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS  
EN PARTENARIAT MULTILATERAL

### «Recrutement d'un Ingénieur Génie-Civil»

**Secteur : Transport**

**Projet : Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA**  
**Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)**  
**N° d'Identification du projet : P-Z1-DB0-245**  
**N° DU DON: 5150155003351**  
**AMI N° 004-2024/MATIER/DGGT-CEP**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu du Fond de Préparation des Projets d'Infrastructures du NEPAD (le FPPI-NEPAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) un don afin de contribuer au financement des Etudes de faisabilité et plans d'ingénierie détaillés des routes d'accès et des voies de raccordement au futur pont route-rail entre les villes de BRAZZAVILLE et KINSHASA et souhaite utiliser une partie de ce financement pour la prise en charge des prestations d'un INGENIEUR GENIE CIVIL qui, au côté du Comité Technique Mixte et de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sera chargé de l'examen et l'analyse approfondie des livrables relatives aux Etudes techniques détaillées & environnementales et sociales (route Yié – Maloukou Tréchet (27km) + route Igné – Zone Economique Spéciale de Maloukou Tréchet (26 km)).

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent de manière globale la revue des livrables produits dans le cadre des études des voies d'accès et celles de la rocade ouest de Brazzaville.

Il s'agit pour chaque étude de:

**En phase APS provisoire:**

- Examiner et analyser les livrables de l'étude transmis par le Consultant;
- Rédiger un rapport général de cet examen;
- Participer à une visite de terrain avec le Client et le Consultant pour approbation sur site;
- Participer à la réunion de restitution de l'APS provisoire par le Consultant.

**En phase APS définitif:**

- Vérifier l'effectivité de la prise en compte par le Consultant des observations et commentaires transmis par le Client.

**En phase APD et DAO provisoires:**

- Examiner et analyser les livrables de l'étude transmis par le Consultant;
- Rédiger un rapport général de cet examen;
- Participer à la réunion de restitution de l'APD provisoire par le Consultant.

**En phase APD et DAO définitifs :**

- Vérifier l'effectivité de la prise en compte par le Consultant des observations et commentaires transmis par le Client.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée «Organe d'Exécution du projet» invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la

procédure de sélection seront conformes au «Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement», édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

5. Le Consultant individuel devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes:

- Avoir une formation d'Ingénieur Génie civil ou équivalent, sanctionnée par un diplôme d'Ingénieur minimum (BAC+5 au moins);
- Avoir une expérience professionnelle avérée de dix (10) ans au moins dans le domaine des études routières;
- Avoir participé à au moins deux (02) études d'aménagement et de bitumage des routes, sur financement des bailleurs internationaux (FIDA, BAD ou BM);
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et une parfaite maîtrise du français oral et écrit.

6. Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de can-

N°	Critères	Notes
1	Expérience professionnelle générale dans le domaine des études routières : • Si 10 ans dans le domaine des études routières en tant qu'expert: .....18 points • Si 11 à 15 ans d'expérience dans le domaine des études routières en tant qu'expert: .....20 points • Si 16 ans ou plus dans le domaine des études routières en tant qu'expert:.....25 points.	25
2	<b>Expérience spécifique pour le poste:</b> Avoir participé à au moins deux (02) études d'aménagement et de bitumage des routes, sur financement des bailleurs internationaux (FIDA, BAD ou BM): • Une expérience dans deux (02) études de routes.....50 points, • Plus 3 points par étude supplémentaire pour un maximum de 15 points	65
3	Connaissances en informatique (Word, Excel, PPT, Microsoft Project, ...) et du français.	10
TOTAL		100

**Le score minimum requis pour être sélectionné est de 80 points sur 100.** Le candidat classé premier et dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-haut cité sera invité à négocier un contrat. En cas d'égalité de note technique, la mission sera attribuée au Candidat ayant proposé l'offre la moins disante.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes:

**Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 h 00 mn à 15 h 00 mn, heure locale.**

8. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse ci-après, par courrier ou email au plus tard, le **16 Avril 2024 à 12 h 00 mn précises**, heure locale et porter expressément la mention ou l'objet:

**«Recrutement d'un Ingénieur Génie-Civil, Consultant individuel»**  
**Adresse:**

**Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement** Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, **5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU** (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 868 80 35, Email: [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com); [payima6@gmail.com](mailto:payima6@gmail.com); Ville: Brazzaville; Pays: Congo

*Brazzaville, le 28 mars 2024*

**Le Coordonnateur P.I**

**Sylvain Siméon Simplicite MOKANGA**

JOURNEE INTERNATIONALE DU THEATRE

# “Palabre électorale au Kinango” à Brazzaville

Dans le cadre de la journée internationale du théâtre, le Théâtre de l'environnement a présenté, mardi 26 mars 2024 à Brazzaville, “Palabre électorale au Kinango”. Une pièce du romancier et dramaturge Henri Djombo, président de l'UNEAC (Union nationale des écrivains et artistes congolais), mise en scène par Osée Colins Koagne. C'était à la résidence de l'auteur.

Dans son texte, Henri Djombo fustige la manière dont les candidats aux élections législatives en Afrique se comportent au Kinango, un pays imaginaire. «Palabre électorale au Kinango est une pièce que j'ai imaginée, un soir de 2002 en pleine campagne électorale à Enyellé. Et puis, j'ai vu toute la comédie qui s'est faite pendant la campagne, la démagogie surtout de nos opposants. Je me suis dit pourquoi ne pas écrire quelque chose qui peut enseigner aux lecteurs une meilleure conduite que ce que nous affichions», a déclaré Henri Djombo à la fin du spectacle.

La pièce a touché un large public, ce qui a même surpris le ministre Henri Djombo. La représentation théâtrale a été applaudie pour sa capacité à sensibiliser le public aux problèmes liés au déroulement des élections au Congo et la qualité de sa mise en scène. La performance des acteurs a été saluée pour son engagement. Ils ont captivé l'attention des spectateurs et suscité des rires

aux éclats et des débats à la fin de la représentation. «C'est une pièce qui m'a plu personnellement. Elle pose des problèmes qui sont les nôtres», a réagi le professeur Mukala Kadima Nzujji. L'universitaire a ensuite encouragé les jeunes à s'initier au



Henri Djombo



Les acteurs sur scène

théâtre et à le «comprendre». Selon lui, c'est un moyen de communication qu'il faut absolument développer. Le 27 mars est la Journée mondiale du théâtre. La journée a été instituée par l'Institut international du théâtre en 1961 pour mettre en avant l'importance du théâtre dans

la culture. A cette occasion diverses activités sont organisées à divers endroits du monde.

**Darchevie KETTE BONAZEBI**  
(Stagiaire)

RECHERCHE

# Mme Quionie Rébecca Bowao décroche un doctorat en droit public

Magistrat, étudiante à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Académie de Bordeaux) en France, Mme Quionie Rébecca Omoali Bowao a obtenu un doctorat en droit public. La défense de sa thèse intitulée: «Vers un modèle évolué de prise en charge des victimes des violences sexuelles basées sur le genre commises en période de conflits armés. Le cas de la République Démocratique du Congo», a eu pour cadre le campus de Bayonne de cette université, lundi 25 mars 2024.



Mme Quionie Rébecca Omoali Bowao entourée des membres du jury

C'est devant un parterre de membres du jury et d'invités que Mme Bowao a présenté le résultat de son laborieux travail de recherche, en présence de son époux, le professeur Charles Zacharie Bowao, universitaire, philosophe et acteur politique, qui a fait le déplacement de Bayonne pour la circonstance.

Dans son travail de recherche, Mme Quionie Rébecca Omoali Bowao démontre que depuis environ 27 ans, la République Démocratique du Congo est en proie aux conflits armés qui se poursuivent actuellement dans l'Est du pays. Avec pour conséquence plusieurs milliers de morts, ainsi que des violences sexuelles que subissent les femmes et les filles. Et les victimes n'ont toujours pas accès au droit à réparation.

Triste constat: «Le système juridique national est dysfonctionnel, conforté par les principes du droit pénal et du droit à réparation

classiques en vigueur, se révèle la faiblesse de la réponse nationale aux crimes internationaux en cause». La docteure Omoali Bowao soutient qu'au travers d'une approche globale sui generis de prise en charge des crimes internationaux centrée sur l'affirmation de l'autonomie des violences sexuelles utilisées comme arme de guerre en RDC, émerge un mécanisme de justice transitionnelle à visée judiciaire et extrajudiciaire.

D'après elle, «dans un contexte géographique contrasté par le désengagement des Nations unies ou de l'effritement de la responsabilité internationale, la perspective d'un modèle de mécanisme judiciaire construit selon l'approche crescendo d'internationalisation ou de dénationalisation de la compétence concurrente entre les juridictions nationales (les Chambres judiciaires spécialisées) et le Tribunal pénal spécial pour la RDC, juridiction internationale, constitue l'innovation de cette thèse».

Epouse de l'ancien ministre de

la Défense de la République du Congo, la nouvelle docteure est une habituée des colloques et autres activités scientifiques auxquelles elle participe activement. Aux côtés de son mari, elle reste une partenaire essentielle.

Pendant la soutenance, le jury était composé de Fabrice Hourquebie, professeur de droit public à l'Université de Bordeaux, et Eugène Bakama Bope, professeur de droit international à l'Université pédagogique de Kinshasa (RD Congo), rapporteurs; Cécile Aptel, professeure de droit international à l'Université d'Harvard (Etats-Unis), Luc Mutoy Mubiala, professeur de droit international et des droits de l'homme à l'Université de Kinshasa, et Magalie Besse, docteure en droit public, responsable du Centre holistique de Bangui (RCA), examinateurs; Jean-Pierre Massias, professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, directeur.

Cette thèse a fait l'objet l'an dernier d'une pré-publication sous forme d'article.

**Aristide Ghislain NGOUMA**

## Appel à candidature N°137/PNOK/UG/RH/2024

**POSITION: Assistant (e) Développement Commercial,**  
**ORGANISATION: African Parks Congo-Fondation Odzala-Kokoua-Lossi**  
**Lieu d'affectation: Brazzaville/Mbomo**  
**Supérieurs Hiérarchiques: Responsable Développement Commercial**  
**Date de prise de début de poste: Avril / Mai**  
**Type de contrat: CDD**

**Contexte:**

Dans le cadre du développement écotouristique du Parc National Odzala-Kokoua, le Département Commercial cherche un(e) assistant(e) pour l'appuyer dans les tâches quotidiennes et la mise en œuvre de la stratégie de développement commercial.

**Aperçu Du Poste:**

Sous la supervision de la Responsable Développement Commercial l'Assistant (e), aura pour missions :  
Admin & Gestion

- Appuyer la Responsable Développement Commercial dans ses tâches
- Gestion et évaluation du Camp Manager, suivi de ses tâches
- Produire les Rapports mensuels
- Produire les Rapports Information visiteurs
- Procéder au Suivi de la base d'achat (DA/BC) pour le département commercial
- Faire le Suivi de la base des Ordres de missions
- Faire le Suivi des demandes de transport et logement
- ise à jour du Plan du Développement Touristique du Parc

**Ecotourisme**

- Gestion réservations Camp Imbalanga (ResRequest, lettre invitation/certificat hébergement) et réponses aux demandes de visites
- Développement d'offres touristiques pour le Camp Imbalanga
- Suivi facturations et suivi des paiements avec la Finance

**Meet & greet**

- Gestion facturation boutique souvenir
- Appui aux achats commerciaux Brazzaville Pure Odzala
- Rencontre avec potentiels sites de revente produits Pure Odzala
- Suivi des contrats de partenariats
- Participer aux événements promotionnels à Brazzaville/pointe Noire

**Indicateur de réussite (Tâches évaluatives)**

- Capacité à remplacer le/la Responsable Commercial
- Pas de non-conformité avec SOP African Parks



BP 62, Brazzaville,  
REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail – Progrès  
Parc National d'Odzala-Kokoua  
Unité de Gestion  
www.africanparks.org

- Assurer évaluation mi-année et annuel et suivi
- Participation à la préparation du Business plan et budget commercial
- Suivi et mise en œuvre du Plan d'affaire commercial (Business plan)
- Respect délais, formats et contenus des rapports/délivrables :
- Rapports Mensuels
- Rapport information visiteurs
- Données facturation finance
- Evaluations des employés

**Capacités, compétence et expériences requises pour le poste**

- Intérêt et expérience dans l'éco-tourisme et la conservation
- Bilingue Français/anglais (lu, parlé, écrit)
- Axé sur les résultats avec une forte capacité à travailler de manière autonome,
- Maitrise avancée de Microsoft Pack Office (Outlook, word, powerpoint, excel)
- Maitrise des formules de politesse et sens du contact avec les visiteurs
- Esprit d'équipe et capacité à travailler avec des équipes multiculturelles et multi-contextes,
- Capacité d'organisation, rigueur, et de communication
- Solides compétences de synthèse et de recherche d'information.
- Forte intégrité et fiabilité et discrétion,
- La maîtrise du logiciel Resrequest est un plus

**Comment Postuler:**

Pour postuler, le dossier doit contenir dans un seul fichier au format PDF, les éléments suivants :

- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae à jour avec au moins 3 personnes de référence faciles à contacter.
- Photocopie du diplôme

Le dossier est envoyé à [rh.odzala@africanparks.org](mailto:rh.odzala@africanparks.org) avant le 22 avril 2024 ou déposer un dossier sous plis fermé au bureau de Brazzaville sis 188, bis Avenue Emile Biayenda, Centre-Ville, Brazzaville.

Nous encourageons vivement les candidatures féminines

Si vous ne recevez pas de réponse de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture. Veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

FOOTBALL/LIGUE 1 DU CONGO

# Statu quo en tête

Le championnat national de Ligue 1 se poursuit. On en disputait, le week-end dernier, la dix-septième journée. Une journée qui n'a apporté aucun bouleversement en tête du classement. On a toutefois enregistré un demi-coup d'éclat. Il s'agit du match nul (2-2) que l'AS BNG, dixième du classement provisoire, est allé imposer à l'AC Léopards au Stade Paul Moukila "Sayal" à Dolisie. Les Brazzavillois étaient même à deux doigts de l'emporter, mais en face il y avait un buteur patenté, Bersyl Obassi qui a égalisé en fin de partie, s'offrant du coup un énième doublé au cours de cette saison. Toutefois, bien que freinés dans leur stade fétiche, les Fauves du Niari gardent leur place de leader. Parce que l'AS Othoh n'a pas non plus fait mieux qu'un match nul (0-0) face aux Diables-Noirs, samedi 30 mars en nocturne au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Il n'y a pas eu le moindre ballon dans les filets au cours de la confrontation entre le champion en titre et le vice-champion de la saison dernière. Les joueurs ont réussi à se neutraliser au cours de cette partie dont le



L'AS BNG a freiné l'AC Léopards à Dolisie (Ph. d'arch.)

public attendait mieux que le score de parité vierge. La veille, le CARA qui a repris le goût des victoires, et l'AS Cheminots avaient également choisi le chemin du match nul (0-0). Du quatuor de tête, seul l'Inter Club a dansé en épinglant une précieuse victoire, dimanche 31 mars, aux dépens d'Etoile du Congo (1-0), après trois matchs nuls d'affilée. Une manière de saluer le retour de son entraîneur, Cedrick Nanitélamio, qui était au Ghana avec l'équipe nationale des U-20 pour les Jeux africains. L'écart entre l'AC Léopards et l'AS Othoh est toujours de deux points. Les Fauves du Niari résisteront-ils toujours aux coups de boutoir de ceux qui leur font la chasse? Les pronostiqueurs balbutient. Cela augure, qu'on le veuille ou non, une suite de championnat difficile, toujours serrée et, peut-être, riche en coups d'éclats.

Jean ZENGABIO

**Tous les résultats:** CARA-AS Cheminots (0-0), AS JUK-FC Nathaly's (2-1), AC Léopards-AS BNG (2-2), V.Club-Mokanda-FC Kondzo (2-1), JST-AS Vegas (0-2), AS Othoh-Diables-Noirs (0-0), Inter Club-Etoile du Congo (1-0)

**Classement officiel:** 1. AC Léopards (33 points). 2. AS Othoh (31 points). 3. Inter Club (30 points). 4. CARA (28 points). 5. JST (27 points). 6. Diables-Noirs (25 points). 7. Etoile du Congo (24 points). 8. V.Club-Mokanda (22 points). 9. AS Cheminots (21 points). 10. AS BNG (21 points). 11. AS Vegas (17 points). 12. AS JUK (16 points). 13. FC Kondzo (15 points). 14. FC Nathaly's (11 points).

HOMMAGE

## Le Ju-jitsu et la mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba

La Fédération congolaise de ju-jitsu et self défense a honoré la mémoire de Lucie Edith Bongo Ondimba, l'ex-première dame du Gabon et fille aînée du président Denis Sassou Nguesso. A cette occasion, elle a organisé samedi 30 mars dernier à Brazzaville un gala au hall des Sapeurs-pompiers à Brazzaville, en présence de son président, Serge Blanchard Oba. «C'est une femme exceptionnelle, qui a parrainé beaucoup d'activités sportives, y compris de Ju-Jitsu», a déclaré Charles Peter Moukala, membre du Comité d'organisation et président de la commission des hauts gradés de la discipline, pour justifier l'organisation de cet événement. Pour lui donner un caractère national la Fédération a fait venir deux combattants par département, excepté Braz-



Le podium féminin

zaville qui en a présenté dix. Il y a eu, au total, 30 combats dans deux styles principalement : le fighting system (technique autorisant l'utilisation des pieds) et le ne-waza (technique au sol). Les vainqueurs, les malheureux finalistes et les troisièmes

des quatre finales du gala ont été gratifiés respectivement d'une médaille d'or, d'argent et de bronze, ainsi que d'une enveloppe dont le montant n'a pas été divulgué.

G.-S.M.

FEDERATION CONGOLAISE DE BASKET-BALL

### Des nominations à la Direction technique

Le président de la FECOKET (Fédération congolaise de basket-ball), Bruno Jean Richar Itoua, a procédé à la nomination du personnel à la Direction technique nationale (DTN). Selon sa première décision datée du 27 mars 2024, Benjamin Boundzanga (Niveau 1 FIBA) est nommé Directeur technique national adjoint, chargé de l'élite; Norbert Banzouzi (Niveau 1 FIBA) directeur technique adjoint, chargé de la formation; et Désiré Nsouekela (Niveau 1 FIBA) directeur technique adjoint, chargé du développement. Dans sa deuxième décision, Désiré Nsouekela et Jacques Victor Douvingou sont nommés entraîneurs de l'équipe nationale seniors hommes; Benjamin Boundzanga et Bienvu Samuel Kaissem entraîneurs de l'équipe nationale seniors dames; Habib Miyouna et Yul Mbango Okho entraîneurs de l'équipe nationale juniors hommes; Mvoula Mbani Imono et Cyprien Toungouna Kombo entraîneurs de l'équipe nationale cadets hommes.

ETUDE DE MAITRE Fany A. MATOUMONA-ISSONGO  
HENRIQUET NOTAIRE

102 Avenue de France (rez-de-chaussée), Poto-Poto  
Tél. : 06.575.77.77-05.615.30.44-04.406.91.91 E-mail : matoumona.etude@gmail.com  
BRAZZAVILLE (Ré ubii ue du Congo).

## INSERTION LEGALE CONSTITUTION DE LA SOCIETE

SMILE TRANSFERT S.A.R.L.U  
Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle  
Capital Social : 1.000.000 de francs CFA  
Siège Social : 29 bis de la rue Djouké, Moundou

Il a été constitué, le treize février deux mil vingt-quatre, par devant Maître Fany Amanda MATOUMONA-ISSONGO HENRIQUET, Notaire en la résidence à Brazzaville, soussignée, la Société commerciale ci-après identifiée.

**Forme:** Société à Responsabilité Limité Unipersonnelle (S.A.R.L.U)

**Dénomination sociale:** SMILE TRANSFERT S.A.R.L.U

**Sigle:** S.T.

**Capital social:** 1.000.000 CFA

**Objet social:** La société a pour objet social au Congo Brazzaville comme à l'étranger :

• Activité de crédit : activités de micro finance et autres activités de crédit ;

• Activités d'auxiliaire financiers et d'assurance : activités de transfert de fonds et d'auxiliaire financiers, activités d'auxiliaire d'assurance.

Et, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Gérance:** la Société est gérée par Madame **MANDZEKELE ONANGA Elie Séphora**, respectivement nommée gérante de ladite société.

**Durée:** 99ans

Pour Avis

HUMEUR

## Décentraliser

Les ministres des sports africains qui interviennent directement dans le débat technique des équipes représentant leur pays en compétition internationale. Bien sûr, des exceptions subsistent. Il y a des cas où le ministre influence le choix des dirigeants de fédération, occupe les vestiaires, sermonne les joueurs. Bref, il fait le choix d'une centralisation absolue. Tout y passe: du choix de l'entraîneur national à l'établissement du devis d'un match de l'équipe nationale, en passant par la commande des équipements.

La décentralisation qui s'impose exige que les responsabilités soient définies, réparties et assumées de part et d'autre. Ce n'est pas dans un déplacement à l'étranger, en faisant passer au second rang le représentant d'une fédération ou d'un club derrière le représentant du ministre qu'on cultivera chez eux le sens des responsabilités. Ce n'est pas non plus en se substituant à eux dans l'organisation des rencontres

internationales qu'on favorisera leur esprit d'entreprise. De même ce n'est pas en «gérant» les crédits sortis du Trésor public qu'on leur procurera ces supports économiques indispensables à leur affirmation et devant déboucher sur un allègement des charges du ministère. En somme, ce n'est pas en ayant la haute main sur eux que nos responsables politiques du sport aideront à l'épanouissement et à l'expression de nos responsables et de nos organismes exécutifs sportifs. Bien sûr, on nous rappellera les nombreux cas de faillite dans la gestion des fédérations et de nos clubs, qui ont conduit nos ministres à étendre leur contrôle financier sur toutes les manifestations sportives. Soit ! mais pour autant les exemples d'échecs ne manquent pas non plus du côté de l'administration politique du sport. Il s'en dégage une série d'improvisations, de tâtonnement, voire d'anarchie qui annihile tout projet de développement.

En fait, tout commande à la décentralisation. Loin de remettre en cause l'autorité de l'Etat, elle devrait établir une complémentarité dans

l'organisation et la gestion des activités sportives. Le risque? Si la décentralisation s'opère, il se situerait dans la volonté et la compétence des uns et des autres à collaborer ensemble. Autrement, si on n'y procédait pas, ce serait voir nos ministères étouffés sous le poids de leurs charges, et nos ministres portés seuls sur leur dos le lourd fardeau de l'encadrement de toute une jeunesse sportive. Nos ministres en charge des sports devraient se limiter à fixer les grandes orientations en matière des sports, à faire respecter la législation y relative afin d'éviter que tout en évoluant les fédérations ne tombent dans l'anarchie. Ils devraient laisser le soin aux dirigeants élus de conduire la gestion des fédérations, y compris la gestion financière. On est étonné qu'ils empruntent le long, tumultueux et sombre couloir qui mène à l'improvisation, aux vestiaires et à l'ingérence insolite.

Guy-Saturnin  
MAHOUNGOU

CERTIFICATION AML 30000

# De BGFIBank Congo, filiale du Groupe BGFIBank

C'est au cours d'une cérémonie officielle de remise, en présence de Monsieur Henri Claude OYIMA, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank, que BGFIBank Congo a reçu le vendredi 22 mars 2024 aux tours jumelles de Brazzaville, son certificat AML 30000 obtenu courant mois de janvier 2024.

AML 30000 pour Anti-Money Laundering (index 30000) est la norme internationale de certification dédiée à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération (LCB-FTP). Cette norme est construite sur les modèles de normalisation et les schémas de certification consacrés par la réglementation internationale des systèmes de management. Le cahier des charges de la certification AML 30000 porte notamment sur :

- Les règles de gouvernance interne ;
- L'évaluation des risques de BC/FTP et l'application d'une approche basée sur les risques ;
- Les mesures préventives en matière de BC/FTP (Devoir de vigilance relatif à la clientèle, Conservation des documents, Surveillance des Personnes Politiquement Exposées, Correspondance bancaire, Contrôle interne et gestion du risque pays).

Il faut le rappeler, c'est depuis 2021 que le Groupe BGFIBank s'est engagé dans un

processus de certification de l'ensemble de ses entités bancaires à la norme AML 30000. BGFIBank RDC a été la première entité certifiée (2021). BGFIBank Congo est la dernière entité à date à obtenir la certification AML 30000. Pour Monsieur Henri-Claude OYIMA, cette certification renforce en crédibilité BGFIBank Congo. «C'est une norme qui permet de nous assurer, d'assurer nos clients et toutes les parties prenantes, les régulateurs, les pouvoirs politiques et économiques, que les traitements des opérations au sein des filiales du Groupe BGFIBank et en particuliers à BGFIBank Congo, se font conformément au respect des exigences et dispositifs des régulateurs du monde entier», a-t-il déclaré. La certification AML 30000 de BGFIBank Congo permet donc de s'assurer de la robustesse de son dispositif en matière de criminalité financière et de s'arrimer aux meilleurs standards internationaux de gouvernance et de conduite éthique des affaires.



Pendant la remise du certificat

Après les certifications ISO 9001 et PCIDSS, BGFIBank Congo démontre aujourd'hui avec l'obtention de ce nouveau certificat AML 30000, sa capacité à s'adapter aux exigences et évolutions de la réglementation. a indiqué l'Administrateur Directeur Général de BGFIBank Congo, Monsieur Yvon-Serge FOUNGUI

Délivrée par COFICERT (Commission for Financial Certifications), organisme de certification de BGFIBank Congo, tierce partie, dûment habilité et ONG de droit français, spécialisée dans les certifications financières et extra-financières, celui-ci a mandaté CFC Partners pour mener les audits de certification AML 30000 des entités du

Groupe BGFIBank. CFC Partners est une société de droit tunisien dont les principales zones d'activités s'étendent essentiellement sur l'Afrique et le Moyen Orient.

tions économiques, de corruption, de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, pour mener à bien sa préparation à la certification AML 30000. «Par cette certification, BGFIBank Congo démontre son attachement aux impératifs



Le personnel féminin satisfait du certificat



Les responsables fiers du certificat

HURST, cabinet d'avocat de réputation internationale sur les problématiques de sanction de gouvernance, d'éthique et de conformité ».

## TELEVISION

# “Y” a Piment dans télé”, une nouvelle promotion chez Canal+ Congo

Pour aider les familles à passer les congés de Pâques dans la détente, Canal+ plus Congo a mis en place une offre exceptionnelle avec une nouvelle promotion dite “Y” a Piment dans télé”. L'annonce en a été faite au cours d'un point de presse organisé le mardi 26 mars dernier à Pointe-Noire. Ce point de presse était animé par Emmanuel Fontana Ndzah, responsable de communication Canal+ Congo, et Omba Gankome, responsable réabonnement et fidélisation Canal+ Congo. Le point de presse visait à faire passer un message très spécial aux abonnés et futurs abonnés du groupe Canal+ Congo, spécifiquement destiné au continent africain. Le message aux abonnés était d'attirer l'attention sur la grande promotion allant du 26 mars au 18 avril 2024. La promotion “Y” a Piment dans télé” est la nouvelle promotion de Canal+ Congo qui va pimenter



Les conférenciers

la télé dans les maisons des abonnés et futurs abonnés de Canal+ Congo et cette promotion est accompagnée de nouveaux programmes à la disposition des abonnés. Au cours de cette période de promotion, Canal+ Congo a mis aussi des contenus et des programmes qui vont permet-

tre d'améliorer la vie virtuelle de ses abonnés et de permettre à tous de profiter de ces programmes. Il a mis une offre sur le réabonnement qui permet à tout abonné qui se réabonne à sa formule actuelle de pouvoir bénéficier de 15 jours sur “Tout canal”. Mais cela à la période de 26 mars



Photo de famille avec les journalistes

au 18 avril et cette promotion est accompagnée aussi d'une promotion pour permettre à ceux qui ne sont pas encore abonnés à Canal+ de pouvoir s'inscrire en accueillant un décodeur à 1000 francs CFA, avec une parabole de 5000 F. CFA. L'installation du kit, faite par les techniciens agréés, est offerte gratuitement avec une garantie Canal de six mois. Par ailleurs, Canal+ Congo a mis à la disposition de ses abonnés et futurs abonnés une programmation spéciale durant cette période de promotion. Pour les amoureux de football, ils seront dans l'am-

Et pour les fans de séries, ils verront pimenter leurs journées avec une nouvelle création originale “EWUSU” sur Canal+ Première et “L'Amour invincible” sur NOVELAS TV. A noter que pour les enfants, NATHAN TV propose des émissions et des séries d'animation autour des sciences, de la découverte, de l'ouverture sur le monde et des loisirs



La promotion s'étend du 26 mars au 18 avril 2024.

blance des quarts de finale de l'UEFA Champions League sur les chaînes Canal Sport. créatifs. Et cette promotion prendra fin le 18 avril 2024.